



L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1962

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1962



LABELLE

Pour information

TEL.
GE 8-1350

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte.

Vol. 64 — No 35 — St-Jérôme, 18 avril 1962

Prix: 10 sous

LA SEMAINE SAINTE NOUS APPORTE DE BONNES NOUVELLES

ORDONNANCE ÉMISE POUR LA CONSTRUCTION DE L'USINE DE FILTRATION À ST-JÉRÔME

- M. Robert O. Desjardins élu maire de St-Jérôme
- Me Léo Girard de St-Jovite élu président de l'Ass. Libérale de Terrebonne
- Mme Eileen Consiglio, Maire de Piedmont élue présidente de l'Ass. des Femmes Libérales de Terrebonne
- Construction d'un nouveau Palais de Justice à St-Jérôme

Le sous-ministre de la santé, le docteur Jean Grégoire a confirmé en fin de semaine aux autorités municipales de St-Jérôme que ce ministère a autorisé la construction d'une usine de filtration sur la rivière du Nord dont le coût ne doit pas excéder \$1,025,800.00.

En consultant le dossier le Ministre de la santé s'aperçoit que le problème de l'eau à St-Jérôme existe depuis 20 ans et que tous les recherches et essais se sont montrés infructueux et on semble avoir épuisé tous les moyens pour obtenir de l'eau en quantité et de bonne qualité. Le Ministre poursuit en disant que la Cité de St-Jérôme ne peut se permettre de procéder à d'autres essais additionnels étant donné que les moyens employés sont épuisés.

Il constate également que lors d'un plébiscite tenu dans notre ville, 239 propriétaires et 540 locataires se sont prononcés en majorité pour la construction d'une usine de filtration, et qu'après l'étude que le Ministère a fait du problème, la seule solution pratique qui s'impose c'est la construction d'une usine de filtration telle qu'approuvée le 22 octobre 1959 et le 4 avril 1962. L'Honorable Ministre de la Santé en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, ordonne à la ville de procéder sans délai à l'exécution des travaux approuvés aux dates ci-dessus mentionnées.

- L'Hon. Lionel Bertrand rend compte de son mandat
- Hommages à Mme Lionel Bertrand
- Convention Libérale le 6 mai pour le choix d'un candidat aux élections fédérales
- Le Palais de Justice actuel deviendrait l'Hôtel de Ville de St-Jérôme

M. Robert O. Desjardins élu et assermenté maire de la Cité de St-Jérôme



Vendredi soir lors d'une assemblée spéciale convoquée par le greffier à la suite de la démission du maire Hubert Murray, M. Robert O. Desjardins était élu par les membres du conseil, maire de la cité de St-Jérôme.

Mis en nomination par le maire suppléant, M. Henri Daoust, le nouveau maire a accepté la fonction après que M. Giraldeau l'ait refusée alléguant que ses affaires personnelles ne lui permettaient pas de prendre la relève à la mairie.

M. Desjardins a fait, après son élection, une rétrospective de son travail en tant qu'échevin depuis les deux dernières années. Il a manifesté l'intention de travailler de concert avec le conseil afin de garder le taux de la taxe foncière à son plus bas et de donner une saine administration à la municipalité.

S'adressant aux diverses associations civiques, le nouveau maire a souligné son désir de coopération pour autant que les critiques et les suggestions soient constructives et dans l'intérêt de la ville.

"Avec les membres du conseil, je tenterai d'apporter une solution définitive au problème de l'approvisionnement en eau potable par la réalisation du projet d'une usine de filtration", a déclaré M. Desjardins.

Le maire, élu à l'unanimité par les membres du conseil, a exprimé l'espoir que la population ratifiera, lors des élections municipales l'automne prochain la confiance que lui ont témoignée ses confrères.

L'élection terminée, M. Octavien Tessier, greffier de la Cité a procédé à l'assermentation du nouveau maire et ce dernier a prêté le serment d'usage. Son premier geste fut la proclamation de la date de l'élection d'un échevin au siège No. 3. La nomination aura lieu lundi le 30 avril et l'élection (s'il y a lieu) le 6 mai prochain.

M. Léo Girard, élu président de l'Ass. Libérale du comté

M. Léo Girard, avocat de Saint-Jovite, qui agissait comme président intérimaire de l'Association Libérale du comté de Terrebonne, à la suite de la démission de M. Paul Prévost, nommé à la Régie des Autoroutes, a été dimanche, par acclamation, confirmé dans ces mêmes fonctions par les délégués de l'Association, réunis au Centre diocésain de Saint-Jérôme.

On sait que les délégués sont choisis à raison de quatre par bureau de votation, et il y a 240 bureaux dans le comté. C'est dire qu'il y avait à Saint-Jérôme plusieurs centaines d'organismes libéraux, et comme question de fait la vaste salle du Centre diocésain était remplie à capacité.

L'assemblée était présidée par M. Léo Girard. Au moment de l'élection du conseil d'administration, c'est M. Gérard Brady, secrétaire de la Fédération Provinciale et son représentant officiel, qui dirigea les délibérations.

Ce fut une réunion de choix; elle n'a donné lieu à aucun incident, et fait assez rare aucun vote n'a été pris. Tout s'est déroulé dans un ordre parfait. Plusieurs nouvelles figures seront désormais membres du conseil d'administration de l'Association, et tous ont été élus pour une période d'un an.

Il a été entendu que tous les anciens présidents de l'Association feront désormais partie du Conseil d'administration, et n'auront pas à subir d'élections. Ce sont M. Léopold Gravel, de Terrebonne, et M. Emile Lauzon, de Saint-Jérôme. Ils cesseront d'être du Conseil s'ils en viennent à occuper des fonctions incompatibles avec la politique. C'est le cas présentement de trois anciens présidents, M. Marc Vermette, M. Raymond Raymond et M. Paul Prévost, qui ne peuvent être acceptés comme membres du Conseil à cause des fonctions qu'ils occupent, mais s'ils cessaient de les occuper ils deviendraient automatiquement membres du Conseil d'administration.

(suite à la page 5)

Sur le front politique du comté de Terrebonne

Ces lignes sont écrites lundi. Il semble tout à fait certain que M. Diefenbaker déclarera demain ou mercredi les élections générales, et que le scrutin aura lieu le 18 juin. S'il en est ainsi, c'est dire que les candidatures devront se préciser, et que des conventions auront lieu à brève échéance, tant du côté conservateur que du côté libéral.

M. Marcel Deschambault, député actuel de Terrebonne aux Communes, a conservé une attitude de sphynx au cours des dernières semaines. Il n'a pas encore officiellement déclaré s'il briguera de nouveau les suffrages, mais dans les cercles politiques de Saint-Jérôme on souligne qu'il sera de nouveau en lice, le moment venu. M. Deschambault serait donc candidat, d'autant plus qu'à part de rares exceptions, M. Diefenbaker tient à ce que tous ses députés sortant de charge soient de nouveau candidats. Il est clair qu'une convention conservatrice sera tenue, mais qu'étant seul candidat, la candidature lui sera offerte par acclamation.

Du côté libéral, plusieurs noms ont été mentionnés comme candidats, et la liste en est longue. On mentionne les noms de M. Léo Girard, avocat de Saint-Jovite; M. Gaston Cloutier, de Sainte-Agathe des Monts; Madame Franco Consiglio, maire de Piedmont et présidente de l'Association des Femmes Libérales du comté; M. Jean Guérin, avocat de Saint-Jérôme; M.

On souligne aussi que le PSD aura un candidat dans Terrebonne.



On voit ici une partie de l'exécutif de l'Ass. libérale du comté de Terrebonne, assis de g. à d.: MM. Yvon Despaties, de Terrebonne, Gaston Cloutier, de Ste-Agathe, Mlle Thérèse Giraldeau, de St-Jérôme, Me Léo Girard, St-Jovite, président de l'Association libérale du comté de Terrebonne, l'Honorable Lionel Bertrand, secrétaire provincial et député de Terrebonne, M. Gérard Brady, secrétaire de la Fédération Libérale du Québec, Mme Franco Consiglio, maire de Piedmont, et M. Paul Sénécal, de St-Jérôme. Debout dans le même ordre: MM. Réal Jacob, Ste-Thérèse, Lucien Lavoie, Rosemère, Paul Brosseau, St-Jérôme, Jacques Hotte, Lesage, Marcel Monette, Ste-Adèle, Eloi Lefebvre, St-Jovite et Me Charles H. Cliche de St-Jérôme.

Hommages à Mme Lionel Bertrand



On remarquait, à la table d'honneur, Mme Lionel Bertrand, présidente honoraire; Mme Eileen B. Consiglio, maire de Piedmont et présidente active; Mlle Alice Frigon, présidente de la Fédération des Femmes Libérales du Québec; Mme Maurice Cormier, de Montréal, toutes deux confrencières invitées; les vice-présidentes, Mmes Paul Sénécal, de Saint-Jérôme; Léo Girard, de St-Jovite; Gaston Cloutier, de Ste-Agathe-des-Monts; Charles Cliche, de Ste-Thérèse-de-Blainville; Claire Lemco, de Mont-Rolland; Léopold Bélière, de Terrebonne; John McDougall, de Rosemère; les secrétaires, Mmes Eileen Collier, de Rosemère et Mlle Thérèse Giraldeau, de Saint-Jérôme.

Jeudi soir dernier avait lieu au Salon Doré de l'Hôtel Mauve de Saint-Jérôme, le Buffet froid, organisé par l'Association des Femmes Libérales du Comté de Terrebonne, en l'honneur de Madame Lionel Bertrand, présidente honoraire, et épouse de Monsieur l'Honorable Lionel Bertrand, secrétaire de la Province.

Cette soirée d'inauguration remporta un franc succès, car il a fourni l'occasion de grouper

un grand nombre de dames libérales de toutes les villes et municipalités du Comté de Terrebonne, et d'avoir ce contact politique, lequel ne leur était pas encore fourni dans notre magnifique comté.

Madame Eileen E. Consiglio, notre dévouée présidente, souhaita un mot de bienvenue à toutes et à chacune, et dit qu'il était regrettable, que notre distingué invité d'honneur, nul autre que Monsieur l'Honorable

Ministre Lionel Bertrand, pour qui j'ai une profonde admiration dit-elle, n'ait pu assister à ce gala d'ouverture, retenu à Québec pour la lecture du budget, et à cette occasion tous les Ministres doivent être présents.

Des fleurs furent présentées, un orchidée à Madame Bertrand, des oeillets à Madame Cormier et Mlle Frigon, gracieuseté de l'Association des Femmes Libérales du Comté de (suite à la page 5)



PLUS DE DEUX MILLIARDS DE DEFICIT

Le Ministre des Finances, honorable M. Fleming, a révélé que l'année fiscale 1961-62 s'est terminée par un déficit de près de 800 millions. C'est le cinquième déficit légitime consécutif. Pour cinq dernières années, le déficit accumulé est de deux milliards, deux cents millions. Et dire que M. Diefenbaker, dans une pareille administration, a le courage de se vanter ses réalisations!

UN AVEU TARDIF

M. Jean-Jacques BERLAND, député de Missisquoi ancien ministre dans le gouvernement de l'Union Nationale a fait un aveu à la fois singulier et tardif lors du récent congrès de l'Association des hémomades.

Il a admis avec une grande tristesse que "si la liberté a été brimée dans le passé, les principaux responsables sont ceux qui n'ont pas voulu user de leurs droits d'hommes libres, soit à cause du patronat soit par veulerie... le peuple, comme la presse, a été l'opice du Gouvernement dans cette oeuvre néfaste... nous-nous" a ajouté M. Bertrand.

Quant à mon attitude comme ministre dans le Gouvernement durant 16 années, elle fut commandée par le désir du peuple. J'étais aux côtés d'un homme qui recevait l'apologie de la population. Cet homme dirigeait seul comme il le voulait: nous n'avions qu'à nous soumettre."

Tout le monde réalisait bien sous le régime de Duplessis les ministres n'étaient que simples valets.

M. Bertrand a la sincérité d'exprimer son repentir; il eût dû valoir qu'il eût le courage de protester contre la dictature qu'il a subie depuis 15

UN DRAPEAU NATIONAL

Le 13 novembre 1945, à la Chambre des Communes, M. M. Diefenbaker faisait connaître ses vues sur la question d'adopter un drapeau national.

(suite à la page 5)



JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897
Publié à Saint-Jérôme, Cte. Terrebonne
295, St-Georges - C.P. 160 - Tél. 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan — Publiciste: Georgette Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave. Parent, St-Jérôme, Qué.

LA STRUCTURE LIBERALE FEDERALE DANS LE QUEBEC.

En prévision des élections fédérales qui s'annoncent pour le début de l'été, le Parti libéral du Canada a établi dans le Québec une structure de l'organisation qui tient compte des réformes et des changements qu'ont connus les cadres libéraux dans notre province depuis quelques années. C'est ainsi que la structure de l'organisation fédérale a pris la forme pyramidale, qui a déjà donné d'excellents résultats dans le domaine provincial.

LES CADRES

A la base sont les cadres libéraux répartis dans les divers comités et régions de la province. On a tenu compte cependant des différences qui existent dans les limites des 75 circonscriptions fédérales et des 95 comités provinciaux.

La où les frontières des circonscriptions fédérales correspondent à celles des comités provinciaux, les mêmes cadres sont utilisés sur une base de participation individuelle.

Dans les circonscriptions fédérales qui englobent plusieurs comités ou plusieurs parties de comités provinciaux, des comités électoraux ont été formés à même les cadres déjà existant dans les comités ou parties de comités provinciaux formant les circonscriptions fédérales. Recourant toujours à une participation individuelle, ces comités tiennent compte, dans leur formation, du nombre de pols que chaque comité ou partie de comité provincial détient dans la circonscription fédérale. Ces comités s'élisent des exécutifs qui remplissent les fonctions électoraux, qui, dans le domaine provincial, sont dévolues d'office à l'exécutif de comité.

L'ORGANISATION

Tous ces comités électoraux relèvent, au deuxième échelon de la structure pyramidale, de deux grands comités d'organisation: celui du district de Montréal et celui du district de Québec.

Le comité d'organisation de Montréal est présidé par l'hon. Lionel Chevrier, député de Laurier et de nouveau candidat dans le même comté. Il est responsable de la tenue des conventions et de tous les problèmes d'organisation dans les 47 circonscriptions qui forment le district de Montréal. Ces circonscriptions sont:

Argenteuil-Deux-Montagnes, Beauharnois-Salaberry, Berthier-Maskinongé-Delaunaudière, Brémontville, Cartier, Chambly-Rouville, Chapleau, Châteauguay-Huntingdon-Laprairie, Compton-Frontenac, Dollard, Drummond-Arthabaska, Gatineau, Hochelaga, Hull, Jacques-Cartier-Lasalle, Joliette-Assomption-Montcalm, Labelle, Lafontaine, Laurier, Laval, Longueuil, Maisonneuve-Rosemont, Mercier, Mont-Royal, Nicolet-Yamaska, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont-St-Jean, Papineau, Pontiac-Témiscamingue, Richelieu-Verchères, Richmond-Wolfe, Ste-Anne, St-Antoine-Westmount, St-Denis, St-Hyacinthe-Bagot, St-Henri, St-Jacques, St-Jean-Iberville-Napierville, St-Laurier-St-Georges, Ste-Marie, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Terrebonne, Vaudeville-Soulanges, Verdun, Villeneuve.

Le comité d'organisation de Québec est présidé par M. Maurice Bourget, député de Lévis et de nouveau candidat dans le même comté. Il est, pour sa part, responsable de la tenue des conventions et de tous les problèmes d'organisation dans les 28 circonscriptions de la région de Québec qui sont les suivantes:

Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska, Lac-St-Jean, Lapointe, Lévis, Lotbinière, Matapédia-Matane, Mégantic, Montmagny-l'Islet, Portneuf, Québec-Est, Québec-Ouest, Québec-Sud, Québec-Montmo-

rency, Rimouski, Roberval, Saguenay, St-Maurice-Lafleche, Témiscouata, Trois-Rivières.

LA COORDINATION

Les rapports entre ces deux grands comités d'organisation sont coordonnés, au faite de la pyramide, par un comité de coordination d'envergure provinciale, dirigé par l'hon. Lionel Chevrier. Ce comité de coordination est secondé dans sa tâche par deux comités de travail, dont la juridiction s'étend à toute la province pour les problèmes relevant de leur compétence respective: le comité de finance dirigé par M. Louis Gélinas et le comité de publicité, dirigé par M. Jean Morin.

Grâce à une organisation aussi bien structurée qui repose, à sa base, entre les mains des militants libéraux, le Parti libéral du Canada est en mesure de faire appel, dans tous les domaines de sa compétence, aux modes les plus avancés de la démocratie politique. Ainsi, par exemple, pour le choix des candidats officiels qui, pour la première fois dans une élection fédérale au Québec, sont tous élus par des conventions dont les délégués-électeurs sont eux-mêmes le choix des militants libéraux de leur circonscription électorale respective.

Conflagration évitée

NSS.— Un feu qui aurait pu facilement prendre des proportions alarmantes sans la rapide intervention des sapeurs-pompiers de St-Jérôme s'est déclaré mercredi dernier au 500 de la rue Labelle. Il s'agissait d'une maison de chambre appartenant à un certain M. Meunier.

Le feu s'est déclaré dans le grenier au-dessus du troisième étage et a rapidement rejoint le toit de la maison. C'est à ce stade que les pompiers de St-Jérôme sont arrivés sous les ordres du capitaine Adrien Joly et du chef Raoul Latour. Une demi-heure plus tard environ, tout danger était écarté mais déjà, la maison avait subi de lourds dommages, dus à l'eau ainsi qu'à la fumée. Les dommages se chiffrent à environ \$8,000.

EN VUE DU CONCILE

On consulte les laïcs du diocèse

"Le Concile est l'affaire de tout le monde", a-t-on répété. Sans doute, seuls les Evêques y prendront les décisions. C'est au collège épiscopal, sous l'autorité du Souverain Pontife — aux apôtres et à leurs successeurs — que le Christ a confié son Eglise. Mais en même temps, les évêques vont au Concile comme témoins de la foi de leurs diocèses. Et nous appartenons à notre diocèse, à notre paroisse, comme aussi à toute l'Eglise. "Nous sommes l'Eglise", selon la parole de Pie XII.

Dans cette optique, Monseigneur Frenette a demandé à l'Action Catholique Diocésaine d'organiser une "rencontre consultative". On y invitera les laïcs à dire ce qu'ils aimeraient voir discuter au Concile, qui commencera, comme on sait, en octobre prochain. A la suite des diocèses de Montréal et de Saint-Jean, nos laïcs pourront répondre à des questions comme celles-ci :

LITURGIE : Quelles sont vos opinions sur la célébration de la messe dans votre paroisse, sur l'introduction du français dans la messe et l'administration des sacrements ?

MORALE CONJUGALE : Quelles difficultés les gens rencontrent-ils dans le domaine de la morale conjugale ?

ADMINISTRATION FINANCIERE : Trouvez-vous que les laïcs participent suffisamment à l'administration de l'Eglise ?

PREDICATION : La prédication est-elle bien comprise des fidèles ?

EDUCATION : Croyez-vous que l'école confessionnelle soit nécessaire à l'éducation religieuse des jeunes ?

Ces quelques échantillons permettent de comprendre combien nos chefs spirituels tiennent à connaître l'opinion des fidèles.

Outre M. Louis Asselin et Mme Louise Guérin, de l'Action Catholique Diocésaine, le comité d'organisation de cette rencontre consultative comprend : de SAINT-JEROME : messieurs Guy Boivin, Jean René Duhaime, Lucien Rolland, Charles Cliche, Gérard Maisonneuve, Edouard Gagnon, Paul Mercier; de ROSEMERE : Harry Hemens; de LACHUTE : Dr Roger Lavigne, Roger Régimbald, Sim Lowe, Rosaire Legault; de AYERSVILLE : Gilles Lemay; de SAINT-PLACIDE : Bernard Lalonde; de LE-SAGE : Jacques Hotte; de STE-ADELE : Dr R. Lessard, Jean Jacques Lafleur; de ST-EUSTACHE : Benoit Cossette, Dr Jean-Louis Bergeron; de STE-THERESE : Fernand Thibault, Jules Parent, Jean Flamant, Albert Preseault.

L'Union diocésaine des religieux et des religieuses du diocèse organise une rencontre semblable pour tous ses membres.

ÇA VOUS REGARDE!

par
Henri Béchar, S.J.,
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

M. le curé Pierre Remy, P.S.S., a consigné par écrit plus d'une cinquantaine de faveurs obtenues par ses paroissiens grâce à l'aide de Kateri. En voici deux, pas nécessairement les plus extraordinaires, mais qui illustrent bien comment le Lys des Agniers s'est fait connaître en Nouvelle-France.

"En l'année 1688, Barbe Brunet, âgée de 13 ans, ayant été malade pendant deux mois de fièvre tierce qui avait dégénéré en double tierce, ne trouvant aucun remède ni soulagement à cette fièvre qui l'avait décharnée et rendue comme un squelette, ni pouvant plus se soutenir ni prendre aucun remède ni aliment, se voyant prête à mourir et abandonnée des médecins, on lui dit d'avoir recours à Kateri Tekakwitha. En effet elle promit de faire faire une neuvaine à son tombeau et d'y aller faire ses dévotions. Deux jours après, elle recouvrit sa santé, commença à mieux se porter; sa fièvre la quitta; ensuite de quoi elle alla à son tombeau et accomplir son vœu.

"En l'année 1694, François Roy, âgé de 17 ans, m'ayant fait venir pour lui donner les sacrements, étant attaqué, depuis trois semaines ou un mois, de fièvre qui l'avait réduit à l'extrémité, les remèdes ne lui ayant rien fait, je lui fis faire et promettre une neuvaine à Kateri Tekakwitha qui était de dire pendant neuf jours, ou faire dire par sa mère, neuf Ave par jour pendant que je l'offrais tous ces neuf jours au sacrifice de la sainte Messe. Quelques jours après cette neuvaine finie, la fièvre le quitta et il commença à mieux se porter, et depuis ce temps il n'a plus été malade."

M. le curé Remy n'a pas été le seul à parler des faveurs obtenues par Kateri. D'ici peu, j'en appellerai à d'autres sources, à d'autres témoins. La vénérable Kateri Tekakwitha est aussi puissante aujourd'hui qu'alors. Recommandez-lui vos intentions. Si vous le désirez, j'y penserai chaque matin à ma messe. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

Par suite de cet incendie, les habitants ainsi que les chambres ont dû quitter pour quelques jours leur logis afin d'y effectuer les plus pressantes réparations.

Trois chalets incendiés à Terrebonne

NSS.— Un incendie dont on n'a pu encore trouver l'origine, a ravagé complètement jeudi de la semaine dernière trois chalets à la terrasse Delorme, dans la paroisse St-Louis de Terrebonne. Un des trois chalets était habité à l'année par un vieux couple. Il n'y eut heureusement aucun blessé.

Une vingtaine de pompiers volontaires de Bois-des-Filion se sont rendus sur les lieux du sinistre, mais à leur arrivée, les flammes s'étaient déjà emparées des trois maisons. Les pompiers étaient sous la direction du chef Florien Limoges ainsi que du chef de police Josaphat Limoges. En moins d'une demi-heure, le feu était sous contrôle, mais les pompiers ont préféré se montrer prudents et ont continué à arroser les cendres durant environ deux heures.

C'est le maire de Terrebonne qui a appelé le chef Limoges de Bois des Filion pour lui demander de venir en vitesse sur les lieux. Les chalets étaient les propriétés de MM. Joseph Turcotte, un nommé Lanié ainsi qu'un certain Daniel. Les dommages sont évalués à environ \$20,000.

LA J.E.C. A L'ECOLE ST-JEAN-BAPTISTE

(par Mlle Madeleine Taillon)

La semaine "jeune" 1962 veut amener le 12 - 15 à découvrir les possibilités de loisirs que lui offrent les milieux ou endroits qu'il fréquente: famille, école, paroisse, centre de loisirs, patro, etc.

Cette Semaine Etudiante veut donc inviter le jeune à prendre sa place et ses responsabilités, comme jeune, dans les milieux de loisirs qu'il fréquente; et cela dans une fidélité toujours plus grande à l'Evangile.

Vous voulez connaître les jeunes qui ont dirigé cette campagne? Voici:

9e A — Marguerite Prévost, Ginette Bédard, Micheline Vallée,
9e B — Marie Alarie, Gisèle Fugère, Huguette Saint-Vincent,
Marie-Joseph Vasseur.

9e C — Céline Lavolette, Micheline Cousineau, Denise Filion,
9e D — Danielle Mercier, Denise Vaillancourt, Ginette Lebeau,
9e E — Jocelyne Martin, Carole Collette, Denise Dufour,
9e F — Lucie Roberge, Lisette De Grâce, Louise Léveillé.

Nicole Degagné.

9e G — Lisette Papineau, Micheline Legeré, Lucie Chabonneau.

9e A — Lucille Dufour, Carole Ménard, Lise Chalifoux.

9e B — Michèle Bélanger, Lise Beauchamp, Claire Tanguay.

9e C — Josée Prud'homme, Suzette Cyr, Nicole Dubreuil.

9e D — Lise Hébert, Andrée Chevrier.

9e E — Louise Filion.

9e F — Christine Corbeil, Suzanne Bellehumeur, André Courtemanche.

9e G — Lise Trudel, Ginette Charette, Louise Cyr.

9e H — Claudette Riopel, Francine Ouellette, Louise Piché.

Félicitations à toutes ces Jeunes pour leur succès!

au Québec
la **VIE** a ses bons moments
et **MOLSON**
les rend
meilleurs!



Le Seigneur est ressuscité

L'Eglise est dans l'allégresse, elle chante avec le psalmiste: "Voici le jour que le Seigneur a fait; passons-le dans la joie et l'allégresse" (ps. 117). En ce saint jour de Pâques, le Christ triomphe de la mort, il reprend la vie et une vie immortelle: "Le Christ ressuscité ne meurt plus, la mort n'a plus sur lui aucun empire" (Rom. VI, 9).

Jésus est ressuscité pour glorifier son propre corps qui avait tant souffert. Rappelons-nous la douloureuse Passion: le divin Sauveur fut humilié, flagellé, couronné d'épines, cloué sur une croix entre deux voleurs. Mais aujourd'hui, le voilà ressuscité, triomphant, pour toujours vainqueur de la mort. Son corps meurtri et méconnaissable est devenu resplendissant et radieux. Maintenant le corps du Christ ne peut plus souffrir; il est devenu subtil et agile, pénétrant tous les lieux, se transportant à la vitesse de la pensée.

Jésus est ressuscité pour affermir notre foi, la résurrection de Jésus est la plus grande preuve de sa divinité. Pour prouver sa divinité, Jésus avait prédit sa résurrection. "Donnez-nous un signe qui vient du ciel", avait dit les pharisiens Jésus avait répondu: "Il ne sera pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas. Car, de même que Jonas demeura trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme demeurera trois jours et trois nuits dans la terre" (Matth. XII, 38-41).

Jésus est ressuscité pour fortifier notre espérance. Durant toute sa vie, l'homme lutte contre la mort. La mort sait souvent reconnaître ses efforts et lui alloue quelques instants de plus, mais elle a toujours le dernier mot. Dans le Christ, la vie et la mort se sont livrés un combat et la mort a été vaincue. "Je suis la résurrection et la vie, dit Jésus, celui qui croit en moi, fut-il mort, revivra et celui qui vit et croit en moi ne mourra pas pour toujours" (Jean XI, 25-26). La résurrection de Jésus-Christ est le gage et le modèle de la résurrection de nos corps à la fin des temps. D'abord, Jésus peut nous ressusciter, la raison de ce pouvoir réside dans sa divinité, pouvoir qu'il a manifesté en se ressuscitant lui-même. Dieu qui a créé le monde, qui nous a tirés du néant saura bien retrouver nos malheureux restes, car il appelle à la vie aussi bien ce qui est mort que ce qui n'est pas.

Non seulement Jésus-Christ peut nous ressusciter, mais aussi il le veut. La tête et les membres doivent demeurer unis. Puisque Jésus-Christ, tête du Corps mystique, est ressuscité, nous qui en sommes les membres, nous ressusciterons aussi. "Je reviendrai vous prendre avec moi, dit Jésus, afin que là où je serai, vous aussi, soyez avec moi" (Jean XIII, 3). "En un instant, en un clin d'oeil, au son de la trompette finale, car elle sonnera, les morts ressusciteront incorruptibles", nous dit l'apôtre saint Paul (I Cor. XV, 58). Les corps des élus ressusciteront à la ressemblance du corps glorieux de Jésus: Le Sauveur Jésus-Christ transformera notre corps misérable en le rendant semblable à son corps glorieux, nous dit encore l'apôtre (Phil. III, 21).

En parlant de la résurrection spirituelle de nos âmes à la vie divine de la grâce, l'apôtre saint Paul nous adresse cette exhortation: "Du moment donc que vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut. Songez aux choses d'en haut et non à celles de la terre. Car votre vie est désormais cachée avec le Christ en Dieu" (Col. III, 1-3).

Vianney Dupré ptre curé



ECHOS DU TENNIS

Attention - Attention!!!

On me donne ici l'opportunité de vous faire part d'une des meilleures nouvelles de l'année. He oui, le Centre Diocésain nous offre son gymnase pour pratiquer notre sport favori, le tennis, tous les dimanches de 4 h. P.M. à 12 h. P.M. Je ne peux lire vos pensées les plus profondes, mais pour ma part tout est bel et bien clair, nous pourrions jouer au tennis dès dimanche prochain. Les jeunes Jérômeiens pourront cette année, grâce à cette chance inespérée, reprendre leur bonne condition physique en pratiquant sur un court intérieur. Les compétitions tennistiques estivales débuteront plus tôt tout en étant plus intéressantes. Grâce à cette louable initiative, le C.T.L.I. pourra facilement atteindre son but, sa fin intrinsèque qui consiste essentiellement dans un regain de vie pour le tennis. Ainsi donc, tous les Jérômeiens sont cordialement invités à profiter de cette occasion unique dès dimanche le 22 avril, le jour de Pâques.

Le C.T.L.I. remercie sincèrement le Centre Diocésain, mais le Club de tennis laurentien tient à fournir une preuve tangible à ces remerciements. Peut-être ignorez-vous que le Centre organise un tirage d'un canot automobile et d'une remorque pour cette embarcation, une valeur globale de \$2,000.00 dollars. Les jeunes du C.T.L.I. se sont engagés à vendre 25 livrets de billets en vue de ce tirage. Monsieur Maurice Blondin, affecté à la trésorerie du Club a été chargé de voir à la bonne marche de cette vente de billets. De plus amples détails vous parviendront sous peu, mais nous osons espérer que la population Jérômeienne saura répondre à l'appel que lui lance le Club de tennis laurentien, lequel cherche par tous les moyens à améliorer la condition humaine de la jeunesse Jérômeienne, donc de vos propres enfants.

P.S. Le C.T.L.I. est une association sportive et sociale à la fois. L'aspect sportif se développe rapidement et prendra plus d'envergure dès la prochaine saison, mais nous ne négligeons pas pour autant le côté social du Club. Une partie de sucre des plus réussies a été organisée, samedi le 7 avril, un Club-club prendra corps dès le 19 mai et maintenant le C.T.L.I. possèdera peut-être son propre orchestre.

L'AUBAINE DU JOUR!

Voyez ce qui est arrivé
à votre
DOLLAR

La plupart des
choses sont plus
cher, mais non

l'électricité

VOTRE DOLLAR
ACHÈTE PLUS
D'ÉLECTRICITÉ
QU'IL NE LE
FAISAIT
20 ANS PASSÉS!

CONSULTEZ CE GRAPHIQUE
POUR VOTRE MEILLEURE AUBAINE

CHANGEMENTS DE PRIX DEPUIS 1939



L'ELECTRICITE - le moins cher de tous

Reddy Kilowatt, votre serviteur électrique... à taux horaire très bas - est toujours la meilleure aubaine pour votre budget.

GATINEAU POWER COMPANY

GERMAIN BOCK, c.r.

AVOCAT

268, rue St-Georges

St-Jérôme



L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

CHENIER

295, rue St-Georges Tél. GE. 8-1350

St-Jérôme



Soutenons nos industries, elles sont un gage de la Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local



- Charpente d'acier
- Escalier de sauvetage
- Erection avec "Crane"
- Service d'Ingénieur
- Estimé Gratuit

Albert-André Lanthier, prop.

St-Jérôme Tél. GE 8-6491

Mercredi, 18 avril 1962

Page 3

"SUR LE PASSE JETONS UN VOILE EPAIS"

Nous avons notre usine de filtration

NSS — Le nouveau maire de St-Jérôme, M. Robert Desjardins, présidait lundi soir, sa première séance du conseil de ville. Il a tenu à interrompre l'ordre du jour pour faire part à la population d'un message qui la concernait directement, soit l'ordonnance du ministère de la santé au sujet de l'usine de filtration. Cette première présence de M. Desjardins comme maire sera donc gravée pour longtemps dans la mémoire des citoyens puisqu'elle s'associe très facilement à la réalisation du rêve le plus cher des Jéroliens.

L'échevin Roland Lauzon a tenu à lire lui-même publiquement le dernier paragraphe de l'ordonnance du ministère de la santé qui déclare que l'usine de filtration pour la ville de St-Jérôme demeure la seule et unique solution pratique.

Le maire a déclaré à la suite de cette citation que c'était le désir du conseil de ville de prodigier le plus rapidement possible à cette réalisation afin que les résidents de St-Jérôme puissent au plus tôt jouir d'une eau filtrée.

L'échevin Lauzon a alors énuméré un total de six résolutions visant à faire effectuer les travaux préliminaires pour ensuite passer au stade des soumissions. Ces résolutions se lisent comme suit: que les ingénieurs fassent les sondages nécessaires, qu'ils procèdent à l'arpentage du terrain et des droits de passage, qu'on procède à l'obtention des options pour le terrain et les

droits de passage ainsi qu'à l'obtention d'octroi, que les ingénieurs présentent au conseil les plans et devis afin qu'on procède le plus rapidement à la demande de soumissions, et finalement qu'on procède à la demande de soumissions pour la conduite d'amenée, à partir de la future usine jusqu'à la ville.

Un avis de règlement a par la suite été adopté à l'effet qu'un emprunt n'excédant pas le montant de \$1,025,800 et remboursable sur une période de trente ans soit fait pour la construction d'une usine de filtration à St-Jérôme.

Dans le cas des soumissions, l'échevin Roland Lauzon a bien voulu préciser que non seulement les soumissions d'entrepreneurs de St-Jérôme ne seront acceptées, mais celles de tous les entrepreneurs des municipalités environnantes, et ce, dans l'intérêt de la population en général.

Pèlerinage- excursion à Midland et à Niagara

C'est du 6 au 9 juillet prochain que le Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception de Montréal organise son pèlerinage-annuel au Sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens à Midland, Ontario sur les bords de la Baie Georgienne. On sait que ce voyage, qui se complète par une excursion de deux jours aux Chutes Niagara, groupe chaque fois des centaines de personnes venant de tous les coins de la Ville et de la Province. Les excursionnistes voyagent à bord d'un train spécial du Canadien National. Ils quitteront la gare

Centrale le vendredi soir. La journée du samedi se passe au sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens. Vers la fin de l'après-midi, départ pour Niagara où l'on arrive à 9 heures pour voir les chutes illuminées. On s'installe pour deux jours dans les luxueux hôtels et motels que l'organisation a réservés pour le groupe.

Que les intéressés prennent note aujourd'hui de la date: 6 au 9 juillet. Ils entendront parler bientôt de façon plus détaillée de ce pèlerinage-excursion qui a coutume de satisfaire même les plus difficiles.

Pour plus d'informations s'adresser au Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, 4265, avenue Papineau, Montréal 34, LA. 2-1109. Dépliant mis à la poste sur demande.

Nouvelle formule de la PP pour les Journalistes

NSS. Depuis quelques jours, il semble que le mur du silence dont on a voulu entourer les activités de la police provinciale à St-Jérôme et dans la province, est sur le point de tomber. Quoique la chose ne soit pas officielle encore, un officier des quartiers-généraux de Montréal a confié à l'un de nos collaborateurs qu'on est à la veille de trouver une formule qui répondra aux besoins des journalistes toujours à l'affût de nouvelle tout en maintenant une certaine discrétion à la bonne marche des enquêtes policières.

De toutes façons, on nous informe que des informations seront données d'ici quelque temps au sergent Roland Aubuchon, en charge du détachement de la PP à St-Jérôme.

On se souvient que les journaux ont rapporté au cours de la semaine dernière une déclaration de M. Aubuchon dans laquelle le sergent disait avoir reçu un ordre émanant des quartiers-généraux de Montréal et portant la signature de l'officier commandant Jean-Paul Dessureault.

C'était la seconde fois en moins de deux ans, que les autorités de la police provinciale ordonnaient la consigne du silence en interdisant toutes informations aux journaux et aux postes de radio. Cette mesure frappe toutes les nouvelles, que ce soit en marge d'enquêtes ou simples accidents de la route.

Selon l'officier en charge de St-Jérôme, cette mesure devait s'appliquer dans tous les bureaux de la police provinciale de la province. Il n'avait pu cependant expliquer les raisons de cette nouvelle politique. "Tout ce que je peux dire, c'est que l'on nous demande d'être courtois et de référer les journalistes aux quartiers-généraux de Montréal s'ils désirent des informations."

LA BIBLE VOUS PARLE

(16 avril)

J'attribuerai des foules à mon serviteur, et avec les puissants il partagera les trophées, parce qu'il s'est livré lui-même à mi les pêcheurs, alors qu'il supplantait la mort et a été compté par rapport les fautes des multitudes et qu'il intercéda pour les pêcheurs. (Is 53, 12) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Retraite pour Professionnels et Hommes d'affaires au Manoir d'Estérel

Au Manoir d'Estérel, il y aura retraite fermée pour professionnels et hommes d'affaires, du Jeudi-Saint à 8.30 hres p.m., au Samedi-Saint à 5.00 hres p.m.

La retraite sera prêchée par Monsieur le Chanoine Maurice Matte de l'Évêché de Saint-Jérôme.

Prière de s'inscrire et de retenir sa chambre au Manoir d'Estérel, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, en s'adressant au Directeur, tél.: CA. 8-2541.

L'HON. JEAN LESAGE AU DINER- BENEFICE DE LA F.L.Q.

L'hon. Jean Lesage, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec, sera le conférencier invité au diner-bénéfice qu'organise la Fédération libérale du Québec pour le 5 mai prochain au Château Frontenac à Québec.

Ce diner à \$50 du couvert — une initiative de la Commission de finance de la Fédération libérale du Québec — donne suite au vœu du dernier congrès annuel de la F.L.Q. en vue d'accélérer la démocratisation du financement du Parti libéral du Québec. On s'attend à ce que les 500 sièges de la salle des banquets du Château Frontenac de Québec soient occupés par ceux qui ont compris cet appel.

Pour les futurs convives, nous rappelons que le diner se donne au Château Frontenac le 5 mai prochain, qu'il y aura réception à 6 h. 30 p.m. et diner-causerie à 7 h. 30 p.m., que les chèques de \$50 doivent être faits à l'ordre de "Paul Bédard in trust — 5 mai".

En ce qui a trait à l'organisation de cette soirée, le Comité d'organisation de la F.L.Q. compte sur la collaboration des présidents régionaux qui servent d'agents de liaison auprès du public, et qui se tiennent à la disposition de ceux qui désirent participer au diner-bénéfice.

Voici ce que représente une campagne d'emploi d'hiver pour les chômeurs quand les municipalités font des travaux:

Projets exécutés de travaux d'hiver municipaux 1961-62

Municipalités	N.	Mon.	Coût Sal.	No. E.
St-Jérôme	20	380,220	144,750	445
St-Antoine Village	1	236,000	35,000	15
St-Sauveur Village	1	130,000	9,000	10
St-Canut	1	110,000	20,000	15
Mont-Gabriel	1	100,000	80,000	100
St-Hippolyte	9	56,505	56,505	125
St-Sophie	2	50,000	49,500	40
Lesage	2	36,835	6,200	18
St-Adèle Paroisse	2	35,750	16,000	25
Mont-Rolland	2	16,000	9,500	20
St-Sauveur Paroisse	1	9,410	4,410	10
Shawbridge	1	5,000	3,500	10
St-Anne-des-Lacs	1	5,000	3,500	10
Prévost	1	2,500	2,000	5
St-Monique	1	1,500	1,500	6
St-Antoine Paroisse	1	1,000	1,000	2

Statistiques comparatives globales

	Hom.	Fem.	Total
31 mars 1962	1588	256	1844
28 février 1962	1981	314	2295
31 mars 1961	2135	513	2648

Diminution du nombre de chômeurs en mars 1962, 451.

Diminution du nombre de chômeurs en mars 1961, 804.

Service des voyageurs du C.P.

LA CHAMBRE DE COMMERCE REGIONALE DES LAURENTIDES

Au nom de la Chambre de Commerce Régionale des Laurentides, nous croyons que l'horaire des trains en vigueur dans l'été de 1961 n'a aucunement répondu aux besoins de la population de la région de Mont-Laurier. Nous nous objectons à ce que ce même horaire soit appliqué cette année.

Après avoir considéré la situation, le public habitant le comté de Labelle ne trouve pas pratique que les trains partent de Mont-Laurier dans l'après-midi, pour atteindre Montréal après sept heures du soir.

Ce qui les force à séjourner à Montréal, ne pouvant régler aucune affaire avant le lendemain. Qu'il s'agisse de visites chez des professionnels, industriels ou autres, tous ceux qui utilisent le train doivent attendre au lendemain pour traiter de leurs affaires.

On impose à la clientèle du Pacifique Canadien une dépense onéreuse pour hôtels et repas additionnels. Si le nombre des voyageurs a été restreint l'an dernier, c'est BEAUCOUP à cause de l'ennui que je viens de souligner. Tant qu'il y aura un tel horaire, il ne sera pas surprenant que le public cherche un autre moyen de se rendre dans la Métropole, d'où il pourra revenir le même soir, après avoir passé quelques heures à ses affaires.

Tout homme possédant un commerce, ou toute personne occupant un emploi doit revenir à Mont-Laurier le même soir, si cela est désirable pour eux. Quand au service d'opération de l'hiver qui vient de se terminer, je dirai simplement que nous avons été privés de toute communication ferroviaire venant de Montréal le dimanche, ce depuis octobre dernier. De même que le lundi, il n'y avait aucun départ de Mont-Laurier. Ce qui est très nuisible aux intérêts de notre région, et inacceptable par la population.

Nous acceptons, comme solution raisonnable le projet No 1, ci-dessous mentionné, en vertu duquel un train, dans chaque direction, fonctionnera chaque jour de la semaine, dimanche compris. Ce train devra partir de Mont-Laurier vers 8 hres a.m., pour quitter Montréal au retour vers 5.30 p.m. La compagnie du Pacifique Canadien y gagnera certainement des voyageurs et notre situation sera améliorée. Voilà notre suggestion:

Vers le nord des Laurentides. Départ, Montréal, 5.30 p.m., arrivé, Mont-Laurier, 10.05 p.m. tous les jours; départ, Montréal, 10.30 p.m., arrivé, Ste-Agathe, 12.30 a.m., exc. vendredi et samedi; départ, Montréal, 7 p.m., arrivé, Ste-Agathe, 9 p.m., vendredi seulement; départ, Montréal, 9 a.m., arrivé, Ste-Agathe, 11 a.m., samedi seulement.

Vers Montréal. Départ, Mont-Laurier, 8 a.m., arrivé, Montréal, 12.45 p.m. exc. dimanche; départ, Mont-Laurier, 5 p.m., arrivé, Montréal, 9.45 p.m., dimanche seulement; départ, Ste-Agathe, 6.15 a.m., arrivé, Montréal, 8.15 a.m., exc. dimanche; départ, Ste-Agathe, 6 p.m., arrivé, Montréal, 8 p.m., samedi et dimanche.

EN ATTENDANT LA "VERTE"

Budget conservateur Fleming

Le premier ministre d'Alberta, M. Manning a affirmé qu'il faudrait être "borné" pour accueillir avec enthousiasme le budget présenté mardi par M. Fleming. Il a signalé que les réductions d'impôt équivalentes à \$7.00 par tête ne font qu'un faible contrepois au déficit de \$40.00 par tête prévu par le ministre des Finances.

Pas très bon pour les prochaines élections !!!

C'est fait... nous avons un nouveau maire. C'est M. Robert Desjardins qui occupait le poste d'échevin au siège No. 3. Ce poste devenant vacant, il y aura élection le 7 mai prochain. La nomination aura lieu le 30 avril. Les candidats ne manqueront pas pour cette élection. Déjà on mentionne plusieurs noms: MM. Marcel Cardinal, Gilles Filion (Miroirs St-Antoine), Bernard Pilon, Maurice Dupras et Rodolphe Roy. Probablement que d'autres noms viendront s'ajouter à cette liste. Le candidat élu poura probablement compter son élection du mois d'octobre comme étant "dans le sac".

Les gens du domaine semblent rechercher les "primeurs." Après avoir eu les plus belles maisons, les plus grosses hypothèques, les lampadaires, les rues avec plate-bandes, le curling, l'arena etc... ils ont maintenant l'honneur d'avoir parmi eux le maire.

On se demande si on ne pourrait pas leur passer autre chose.....

Le doyen des échevins M. Georges Giraldeau avait la mairie entre les mains puisqu'il fut le premier proposé et secondé vendredi soir, mais il a décliné la charge parce que son commerce l'empêchait de prendre cette charge.

Selon les renseignements que nous avons recueillis, l'ordonnance pour la construction de l'usine de filtration était acceptée peu de temps après le référendum. L'échevin Lauzon, accompagné de M. Charles Ed. Rochon et de notre ingénieur M. Rolland Verreault, avait rencontré L'Hon. Lionel Bertrand à Québec, lequel a piloté auprès du Ministre de la Santé, l'émission de cette ordonnance.

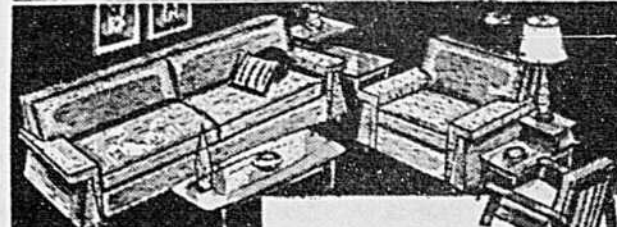
De toute façon, les nombreuses discussions concernant cette construction urgente sont terminées et les travaux commenceront dès que les plans et soumissions seront acceptés par le conseil. Selon l'ingénieur en chef M. Rolland Verreault les travaux prendront environ neuf mois.

Notre député L'Hon. Lionel Bertrand déclarait dimanche dernier que son gouvernement a définitivement acheté le terrain des frères rue Lavolette et qu'aussitôt que les crédits seront votés le gouvernement construira un nouveau Palais de Justice qui abriterait plusieurs services dont la Cour du Bien-Etre Social. La Cité de St-Jérôme pourra devenir propriétaire du Palais de Justice actuel, après entente avec le gouvernement provincial. Bonne nouvelle pour les résidents de la Reine du Nord.

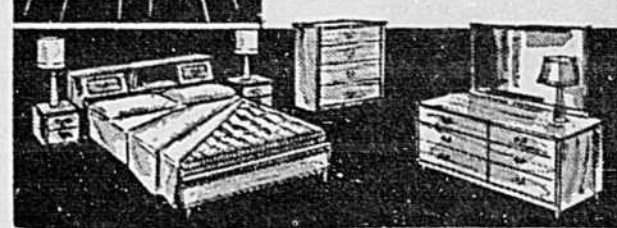
Un deuxième voyage en avion réacté est organisé par la Chambre de Commerce. Ce voyage aura lieu le 6 mai prochain, à 1.15 heure P.M. On pourra accommoder 131 personnes. On sait que lors du premier voyage, plusieurs personnes n'ont pu monter à bord, faute de place. C'est pour cette raison qu'Air-Canada veut combler le désir de tous ceux qui aimeraient recevoir le "baptême de l'air".

La Société St-Jean-Baptiste Section St-Jérôme

dit: Chaque nation a ses défauts et ses qualités, c'est ce qui en fait une nation, pourquoi les Canadiens-français ne font-ils pas éclat de leurs qualités, pourquoi ont-ils tellement honte de leurs défauts?



Les plus bas prix en Ameublements!



Une visite vous convaincra

Tél. GE. 8-5318

AMEUBLEMENTS BLONDIN
Enrg.

314, rue Labelle St-Jérôme

Fédération

GAZOLINE DIESEL

HUILE A CHAUFFAGE

S.C.A. ST-JEROME
GE 2-9745-47
J.C. DESJARDINS
TA 3-3994

Ste-Thérèse St-Jérôme

CONTRACTEUR GENERAL



**H. J. O'CONNELL
Limited**

**IMPRIMERIE
LAURENTIENNE**

295 DE VILLEMURE
GE. 8-5625 St-Jérôme
En bas Foyer du Cadeau

Pour vos
FAIRE-PARTS
et tous autres
IMPRIMÉS

PROPOS FEMININS

par Georgette DUNNIGAN

A Pâques, l'agneau est de tradition

Par Martha LOGAN



De même qu'un lever de soleil illumine tout, l'atmosphère de Pâques semble pénétrer tous les recoins de notre vie. La coutume inspire tout ce qui se rattache à ce jour spécial. Depuis la nouvelle garde-robe printanière jusqu'au menu du dîner. Dans bien des foyers, on choisit de l'agneau pour le plat de viande du dîner de Pâques, conformément à la tradition.

Vous avez probablement l'intention de préparer un gros repas, car la journée de Pâques se passe généralement en famille. Vous trouverez qu'un gigot d'agneau est facile à préparer et que sa saveur délicate s'harmonise avec les autres plats composant le menu. Quand vous l'achetez, comptez environ 1 1/2 à 2 livres de viande par portion, pour que vos invités puissent en redemander, et pour préparer des plats délicieux le lendemain. Pour vous assurer d'avoir un produit de premier choix, il est important que vous recherchiez l'estampille d'une maison de salaison bien connue sur la graisse qui recouvre la viande.

A Pâques, tout le monde va généralement à l'église. Comme le gigot d'agneau ne demande pas beaucoup de surveillance, vous pouvez le placer dans une rôtissoire non couverte et le mettre au four à 325 F. avant de partir. Vous pouvez terminer les préparatifs du repas après votre retour. Si vous voulez, avant de faire rôtir le gigot, vous pouvez ôter la pellicule fine, semblable à du papier, qui le recouvre.

Pour vous assurer que la viande aura le degré de cuisson que préfère votre famille, utilisez un thermomètre à viande. Insérez-en la pointe au centre de la partie la plus épaisse de la viande, en vous assurant qu'elle ne touche pas l'os. On peut servir l'agneau légèrement saignant (175 F.) ou bien cuit (180 F.).

Jus de tomates

Gigot d'agneau avec glaçage et sauce abricots et à la menthe
Pommes de terre gratinées Pointes d'asperges au beurre
Salade en aspic Beurre

Café

Pour faire rôtir un gigot d'agneau, mettez-le, le côté gras sur le dessus, sur une grille, dans une rôtissoire non couverte, à four doux (325 F.) en suivant le tableau de cuisson ci-dessous :

Poids	Durée approximative de cuisson	Température interne
6 lbs.	3 heures	175 F. (légèrement saignant)
	3 1/2 heures	180 F. (bien cuit)
8 lbs.	4 heures	175 F. (légèrement saignant)
	4 1/2 heures	180 F. (bien cuit)

GIGOT D'AGNEAU AVEC GLAÇAGE ET SAUCE AUX ABRICOTS ET À LA MENTHE

- Gigot d'agneau de 6 lbs.
- cuillerées à thé de jus de gousse d'ail
- cuillerée à thé de féculé de maïs
- tasses d'eau
- 1 tasse de cassonade claire, tassée
- 10 cuillerées à thé de jus de citron
- 10 abricots secs
- 14 cuillerée à thé d'arôme de menthe
- 10 clous de girofle entiers tassés

Faire une petite incision dans la viande et y insérer la gousse d'ail. Faire rôtir à four doux. Glacer le gigot pendant la dernière demi-heure de cuisson.

Préparez le glaçage en délayant la féculé de maïs dans l'eau dans une casserole. Ajoutez la cassonade, le jus de citron et les abricots. Faire bouillir 20 minutes jusqu'à consistance épaisse. Ajouter l'arôme de menthe. Retirez les abricots de la sauce et disposez les moitiés, le côté coupé en dessous, sur la viande en formant un motif en rond. Piquez un clou de girofle au centre de chaque abricot. Versez une fine couche de glaçage sur l'agneau au four pendant 15 minutes. Glacez à nouveau juste avant de servir. Servir le reste de la sauce avec l'agneau.

♦ La recette et les instructions ont été mises au point pour être employées avec de l'Agneau Premium Swift.

Thé social mixte des Dames Auxiliaires de l'Hôtel-Dieu à l'hôtel Maurice

C'est jeudi, le 26 avril prochain, de 5 à 8 heures p.m. qu'aura lieu, en la salle de l'Hôtel Maurice, le thé social mixte organisé par les Dames Auxiliaires de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, au profit de l'Ecole des Infirmités.

A cette occasion, on procédera au tirage d'une télévision d'une belle valeur. Il y aura également plusieurs prix de consolation pour ce tirage.

Il y aura aussi de nombreux prix de présence. Venez nombreux encourager les dames auxiliaires de St-Jérôme. Réservez votre soirée du 26 avril, et venez passer une agréable soirée avec vos amis... c'est une tradition... c'est une habitude qu'il ne faut pas perdre.

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

"Un Yankee au Canada"

(par Henry D. Thoreau traduction française d'Adrien Thériault)

"...Ils (les Canadiens français) n'ont aucun argent d'investi dans les compagnies de chemin de fer et n'en auront probablement jamais. S'ils ont une expression française pour RAILROAD, c'est tout ce que vous pouvez leur demander..."

C'est ainsi que s'exprimait Henry D. Thoreau en 1850, au retour d'un voyage d'une semaine qu'il fit au Canada français. C'est précisément les impressions de ce voyage, fait il y a 112 ans, que les Editions de l'Homme viennent de publier dans leur formule populaire et vendue partout à \$1.00.

Une semaine c'est sans doute court pour juger d'un pays, diront certains. A la lecture de "Un Yankee au Canada" les lecteurs verront que Thoreau, le philosophe de la nature, avait une vision aiguë des hommes et des choses.

L'auteur n'a jamais eu de profession. Il est resté célibataire toute sa vie. Malgré son grand amour pour les choses de la nature, il n'a jamais pu comprendre que le sexe joue un rôle très important dans la vie des hommes. Il a toujours vécu seul, n'a jamais fréquenté l'église et a toujours refusé de voter. Aussi, il a refusé de payer capitation à l'Etat. L'ineffable Thoreau n'a jamais bu de vin, mangé de viande ni

Réceptions?

- Mariage
- Fiançailles
- Bowling
- Showers

Les Cascades

Rte No. 11
Mont-Gabriel
Réservations:
CA. 9-2308
Service complet
et parfait
"L'endroit chic dans
les Laurentides"

Patron Vogue



VOGUE 1124

Costume sobre, digne de la Jérôme élégante. Création Guy Laroche de Paris, ce costume est sans col, porté avec écharpe, boutonnée sur le devant. Il est légèrement ajusté à la taille. Très pratique à ce temps de l'année, sous la jaquette de fourrure, et plus tard, sans manteau pour les jours froids de l'été.

Patron dans les grandeurs 10 à 18 ans, au prix de \$3.30, en vente au magasin E. Gosselin et à la Lingerie Emile Poirier.

fait usage de tabac. Il était un homme en rupture de société et son volume traduit par Adrien Thériault, qui a depuis longtemps, acquis droit de cité dans la littérature canadienne-française séduira les lecteurs les plus exigeants.

Cette publication coïncide avec le centenaire de la mort de Thoreau, considéré comme étant un des plus grands classiques américains du XIX^e siècle.

On peut se procurer "Un Yankee au Canada" dans toutes les librairies et les dépôts de journaux ou en s'adressant à L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagau-chetière, Montréal, (LA. 3-1182).

"L'interrogation"

Gilbert CHOQUETTE

Gilbert CHOQUETTE est né à Montréal le 25 novembre 1929. Après ses études secondaires, il étudia le droit et est admis au Barreau à vingt ans. En 1951, il part pour Paris où il passe trois ans, obtenant un doctorat en Droit. Il est en même temps secrétaire à la Revue critique de Droit international privé.

De retour au Canada, délaissant le droit pour l'art, il entre à l'Office National du Film, où après quelques années consacrées à la rédaction de commentaires de films (dont quelques-uns obtiennent des prix internationaux), il se voit confier la responsabilité de toutes les adaptations françaises.

En 1958 il réunit des poèmes composés au cours de plusieurs années et publie "AU LOIN L'ESPOIR". Gilbert CHOQUETTE a collaboré à quelques publications, en France et au Canada. Il a aussi écrit des textes pour Radio-Canada.

Il est marié et père de trois enfants.

"L'INTERROGATION" est un roman de la difficulté d'être, de la difficulté de croire et de la difficulté d'aimer. Les thèmes abordés sont nombreux et "essentiels"; celui du don de soi et de l'insatisfaction qui peut résulter d'une réponse positive à l'appel même le plus pressant et le plus désintéressé; celui de l'amour recherché comme un absolu, qui se renonce en toute liberté pour s'accomplir; celui de l'amitié difficile; celui de la vérité métaphysique envisagée comme une conquête toujours à faire et jamais assurée.

Roman de la difficulté d'être, avouons-le, dit. Peut-être faudrait-il parler de roman de l'impossibilité d'être pour l'homme habité par un certain idéal, si la conclusion ne s'ouvrait sur une perspective de "résignation optimiste", où l'homme, cessant de s'interroger, assume sa liberté et accepte de vivre sa vie la plus exigeante, lui qui "cherche sa densité et non pas son bonheur" (Saint-Exupéry). Si les personnages de "L'INTERROGATION" ne choisissent pas tous la même voie, du moins vont-ils jusqu'au bout d'eux-mêmes, et témoignent-ils que l'homme est libre et qu'il se définit par ses actes.

La technique romanesque

Vient de paraître

"La France des Canadiens"

par Robert Hollier

Lequel d'entre nous n'a pas rêvé, un jour ou l'autre, de retourner voir cette petite église de village ou cette cathédrale de grande ville dans laquelle prit naissance, voici trois siècles, la vie spirituelle du premier ancêtre de la famille venue au Canada?

C'est à quoi s'est occupé Robert Hollier, qui publie "LA FRANCE DES CANADIENS", guide pratique du retour aux sources. Nul n'était plus compétent pour faire ce travail que ce spécialiste des questions de tourisme français. En effet, depuis nombre d'années l'auteur est chargé, par son gouvernement, de présenter la France aux Canadiens.

Robert Hollier s'est rendu spécialement, en 1960, dans les régions de Normandie, du Perche, de la Saintonge et de l'Aunis pour y retrouver les lieux exacts et pouvoir décrire avec précision chapelles ou cathédrales, châteaux ou chaumières qui virent les premiers pas des fondateurs de la Nouvelle France.

Mais il y a autre chose dans ce livre de Robert Hollier, autre chose qui intéressera les amateurs d'histoire, ceux qui désirent filmer sur place les hauts lieux où ont vécu, avant de venir s'illustrer de ce côté de l'Atlantique, les grands hommes qui ont écrit l'histoire du Canada: la maison natale de Frontenac ou de Montcalm, de Champlain ou de Monseigneur de Laval et, d'une façon générale, tous les souvenirs histori-

adoptée est celle de la narration à la première personne et au présent, ce qui rejoint certaines tentatives actuelles d'objectivation; mais pour être préoccupé par les questions de forme, l'auteur ne croit pas qu'il existe de formules ou des procédés passe-partout (chaque livre trouve sa forme nécessaire, indissociable du fond), et surtout il ne croit pas à la déshumanisation, psychologique ou métaphysique, de l'oeuvre d'art.

Une Editions BEAUCHEMIN. En vente dans toutes les Librairies: \$2.25.

Avis aux fiancés de Pâques 1962

Avis aux futurs fiancés

Dans le but de répondre au plus cher désir de nos futurs fiancés, il nous fait plaisir de vous annoncer qu'il y aura bénédiction des fiançailles le dimanche de Pâques, dans la Cathédrale, à la messe de 10 h. 30.

Des places seront réservées à l'avant pour les futurs fiancés.

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS COOPÉRATIVE D'ASSURANCE

CENTRALE: 333 est, rue Craig, Montréal 18—UN 1-6371

A tous nos assurés

Chers amis,

Notre coopérative d'assurance, La Société des Artisans, grâce à la participation active de ses 200,000 assurés et co-propriétaires, a accompli des progrès économiques remarquables en 1961 (voir coupure ci-attachée).

En outre, les oeuvres sociales que vous contribuez à maintenir appuient et complètent notre développement économique. Un exemple parmi bien d'autres: les Prêts Etudiants Artisans ont fourni jusqu'à présent plus d'un quart de million de dollars à 1600 jeunes.

Sincères félicitations. Continuons!

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT ANNUEL

	1961	1960
Au 31 décembre		
Encours d'assurance-vie	\$310,739,527	\$276,682,928
Actif total	40,354,916	37,169,048
Payé aux sociétaires ou à leurs bénéficiaires depuis la fondation, en prestations & ristournes	61,823,927	58,768,412
Au cours de l'année		
Nouvelles assurances payées	63,066,274	50,253,627
Prestations aux sociétaires	2,907,970	2,293,332
Prêts à l'habitation	2,472,493	2,254,584
Ristournes	474,758	421,779



1961

Le président

René Paré

Bureau Régional: 287, rue Labelle, St-Jérôme

J.-Bernard Pilon, gérant

Franciscains 1962 Europe et Terre-Sainte

ques qui sont conservés en France et qui intéressent plus spécialement les Canadiens.

"La France des Canadiens" comporte en outre une liste des noms de famille canadiens les plus répandus, avec en regard leurs lieux d'origine; ce qui permet au lecteur de trouver tout de suite les pages qui l'intéressent le plus.

Ainsi, éducateurs et agents de voyage y trouveront leur compte. Nul doute que nos compatriotes qui se rendent en Europe au cours des étés à venir ne veuillent avoir dans leur poche, comme un guide de voyage indispensable, les treize itinéraires du "retour aux sources".

"La France des Canadiens" qui est édité conjointement par les Editions de l'Homme et la Librairie Ducharme, est en vente dans toutes les librairies et dépôts de journaux à \$1.00 l'exemplaire. On peut également se le procurer en s'adressant à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagau-chetière, Montréal, LA. 3-1182.

souhaitez leur JOYEUSES PÂQUES

Avec nos spéciaux

- "YARDLEY Skin Freshner" rég. \$3.50 pour \$1.75
- "Desert Flower" Roal-on Déodorant deux pour un \$1.25
- "YARDLEY", crème rég. \$4.00 pour \$2.00
- "HOUBIGANT", Sachet crème et huile de bain 2 pour \$2.65
- "MAX FACTOR", Huile de bain Cologne, parfum 3 pour \$4.50
- "MAX FACTOR", make-up et rouge à lèvres 2 pour \$2.00

TOUS LES PRODUITS "DU BARRY" REDUITS DE 25%

PHARMACIE

ROLAND PRUD'HOMME

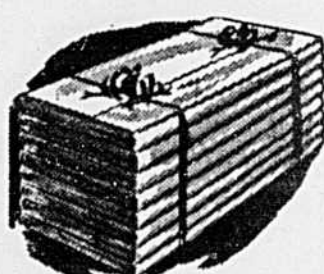
(à côté terrain stationnement Woolworth)

313 rue Labelle
St-Jérôme
Tél.: GE. 8-3558

Tout pour votre foyer



- Draperies faites sur mesure
- Rideaux
- Draps et taies d'oreiller
- Serviettes
- Couvertures
- Parures de lit
- Etc., Etc.



NOUS AVONS TOUS LES ARTICLES DE LINGERIE DE MAISON

HAJALY & FRÈRE INC.
297, St-Georges GE. 8-8424
Saint-Jérôme

Le lait
...riche en protéines et calcium
nécessaires à une saine croissance

Gratuit (sur demande écrite) -
Nouveau recueil de Marie Fraser intit.
"Compagnons du lait pour les jeunes".

Division de
LES FERMIERS-LAITIERS DU CANADA
180 est, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

ANNONCES CLASSEES

servez-vous de

L'AVENIR DU NORD

distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme

TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

A VENDRE
Yacht 16 pieds. Truani 59, moteur 40 forces. Scott Atwater 59, commande de contrôle, pare-brise, en très bonne condition. S'adresser GE. 8-2150. ind.

A VENDRE
Robe de mariée en peau de soie entièrement recouverte de guipure, courte, blanche, manches longues, style princesse, encolure ronde, 14 ans. S'adresser GE. 8-2150. ind.

JEUNES HOMMES DEMANDES
On demande des jeunes hommes pour livraison de circulaires. S'adresser à 220 St-Georges, Tél. GE. 2-9413.

A VENDRE
Maison de campagne, deux logements de 4 pièces situés à Labelle village. Chambre de bain dans logement du haut, eau chaude et entrée 220. Prix à discuter. S'adresser à 489 rue Labelle, St-Jérôme, Tél. GE. 8-1471. 4-11 P.

VENDEURS DEMANDES
Aimeriez-vous augmenter votre revenu actuel? Venez produits avantageusement connus. Si vous êtes actif, débrouillard, vous réaliserez un salaire au-dessus de la moyenne en vendant produits pour le foyer et la ferme. F.A.M.E.X., Dept. A-7, 160 Délorcier, Montréal.

A LOUER
Maison seule trois pièces, cour privée avec garage prix \$35.00 par mois, s'adresser Tél. GE. 2-7093. 11C

FEMMES DEMANDES
Faites jusqu'à \$26.00 par semaine pendant votre temps libre, en faisant de la couture à la maison. Ecrivez à: **BUNNY'S, Boite Postale 7010, Post Office Adelaide, Toronto, Ont.** IND.

BEAUX TERRAINS A VENDRE

29 terrains d'environ 60 x 100 situés entre les rues Beaulieu et Castonguay à l'ouest du CNR et longeant la rue Gauthier en vente, services d'aqueduc et d'égouts installés.

S'ADRESSER A:

Regent Knitting Mills Ltd. GE. 2-4361

ou

Robert Lapierre, Tél.: GE. 8-3689

Cartes Professionnelles

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L.

NOTAIRE

236 rue Parent
Suite 25

Téls: Bureau: GE 8-2844
Résidence: GE 8-1861

ST-JEROME

NICOLAS & LEVESQUE

ARCHITECTES

190 AVENUE PARENT
RÉS.: Louis Nicolas
410, Blvd Mélançon
St-Jérôme, GE 2-4237

TEL: 8-3301
RÉS.: Marcel Levesque
14 rue Malsonneuve
St-Jérôme, GE. 2-4483

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS
L. L. LEGAULT, C.R. (1906-1948) Fernand LEGAULT, C.R.
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue St-Jacques, Montréal Québec
Tél. Victor 9-3866

GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.

NOTAIRE

6668, rue St-Denis

Tél. CR. 6-2692

Montréal

JEAN-PAUL LEDUC,

L.S.C., C.A.,

Comptable Agréé

325, 2ème Boulevard St-Jérôme Tél. GE. 8-8454
97a, rue Turgeon Ste-Thérèse Tél. TA. 3-2467
Ind.

Brosseau et Dussault

Comptables

Tél. GE. 8-1201

336, rue Labelle - St-Jérôme

(En dessous du Bell Telephone, bureau d'affaires)
PAUL BROSSAU, A.P.A., C.C.S. auditeur public accrédité
ANDRÉ L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

BUREAU ARMAND PARENT

ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.

Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements
236, ave Parent Tél.: GE. 2-9733
SAINT-JEROME

te, qualifiait l'Université de Montréal de "MONUMENT ELEVEE A LA BETISE" et l'honorable Antoine Rivard, alors solliciteur général, faisait l'éloge de "l'ignorance, héritage sacré que nous ont laissés nos pères et que nous devons sauvegarder".

HOMMAGES...

(suite de la page 1)

Terrebonne. L'exécutif de l'Association, fit le même geste en offrant un bouquet de corsage à leur présidente, en la personne de Madame Consiglio. La table était décorée de fleurs de saison. L'Association Libérale du Comté (section Masculine) rendit hommage aux dames, à l'occasion de cette inauguration, en leur offrant un vin d'honneur. A l'issue du buffet Madame Gaston Cloutier, récita le benédicité.

Madame Consiglio, profita de l'occasion pour lire les règlements de la Constitution, laquelle fut entièrement adoptée. Mademoiselle Alice Frigon et Madame Maurice Cormier, firent d'éloquents discours, et parlèrent surtout du rôle de la femme dans la politique moderne. Et pour terminer, au nom de l'Association des Femmes Libérales du comté de Terrebonne, Madame Eileen Collier, secrétaire anglaise de Rosemere, et Mademoiselle Thérèse Giraldeau, secrétaire française, de Saint-Jérôme, remercièrent les distinguées conférencières.

M. LEO...

(suite de la page 1)

L'hon. Lionel Bertrand, en sa qualité de député provincial du comté, fait automatiquement partie du Conseil d'administration; il en sera ainsi du candidat libéral fédéral qui sera sous peu choisi.

Font aussi partie du Conseil d'administration, et de façon automatique:

a) La présidente de l'Association des Femmes libérales du comté de Terrebonne; Madame Franco Consiglio, mairesse de Piedmont, est présidente de cet organisme;

b) Le président de l'Association de la Jeunesse Libérale du comté de Terrebonne. Cette Association n'est pas encore formée, mais elle le sera d'ici peu. On mentionne le nom de M. Roger Bélanger, président actuel de la Jeunesse Libérale de Saint-Jérôme.

c) Le président d'une Association qui évolue au palier provincial. M. Denis Hardy, de Rosemere, président de l'Association des étudiants libéraux de la province de Québec, sera membre du Conseil d'administration, tant et aussi longtemps qu'il occupera le poste ci-dessus mentionné.

Les délégués avaient dimanche dernier à se prononcer sur 14 fonctions, dont neuf vice-présidents dans autant de secteurs bien définis.

Ont été élus: Président de l'Association: Me Léo Girard, de Saint-Jovite.

Représentant des jeunes libéraux du comté, en dehors des associations de jeunesse libérales constituées: Monsieur Réal Jacob, de Sainte-Thérèse.

Représentant de l'élément anglais du comté: Me John MacDougall, de Rosemere.

Représentant de l'élément féminin du comté, indépendamment de l'Association Libérale des femmes libérales: Mlle Thérèse.

MESDAMES!

AVON

Territoire libre. Excellent territoire pour les produits AVON en ce moment dans la région. Les clientes AVON attendent d'être servies. Donc informez-vous aujourd'hui en écrivant à: Mme L. HUNEAU 8423 Châteaubriand Montréal Tél. DU 7-6052 (soir)

Egayez votre

intérieur avec

SUPER-BLANC

NATIONAL

LA PEINTURE QUI DURE

EN SPECIAL

pour un temps limité chez votre quincaillier à l'enseigne P.N.

re Giraldeau, de Saint-Jérôme.

Conseiller juridique: Me Jean Guérin, de Saint-Jérôme.

Les vice-présidents de secteur ont été ainsi choisis:

Secteur de Saint-Jovite: M. Elroi Lefebvre, directeur de la "Vallée de la Diable". Ce secteur englobe Saint-Jovite, Brébeuf, Mont-Tremblant, Saint-Faustin, Lac Carré et Lac Supérieur.

Secteur Saint-Agathe: M. Gaston Cloutier, de Sainte-Agathe. Ce secteur englobe Sainte-Agathe, Ivry, Saint-Agricole, Lantier, Sainte-Lucie, Val-Morin et Val-David.

Secteur de Sainte-Adèle: M. Marcel Monette, de Sainte-Adèle. Ce secteur comprend Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite et Mont-Rolland. Ce secteur était représenté autrefois par M. Louis de Passillé, qui a demandé aux délégués du secteur d'être relevé de ses fonctions.

Secteur de Saint-Jérôme Nord ou Laurentides: M. Jacques Hotte, de Lesage. Ce secteur comprend Saint-Sauveur des Monts, Piedmont, Prévost, Lesage, Shawbridge et Saint-Hippolyte.

Secteur de Saint-Jérôme: M. Laurent Laflamme, de Saint-Jérôme. Ce secteur comprend Saint-Jérôme ville et paroisse, Lafontaine, Rivière à Gagnon, Saint-Antoine des Laurentides, Sainte-Sophie et New-Glasgow. Ce secteur était autrefois représenté par M. C.-E. Rochon, qui a demandé à être relevé de ses fonctions.

Secteur Saint-Janvier: Me Gérard Vermette, notaire à Saint-Janvier. Ce secteur comprend Saint-Janvier et Sainte-Anne des Plaines.

Secteur Sainte-Thérèse: Me Georges-E. Filiatrault, de Sainte-Thérèse. Le nom de M. Marcel Beaudoin fut proposé, mais ce dernier déclara qu'il approuvait la proposition faite en faveur de M. Filiatrault. Ce secteur englobe Sainte-Thérèse ville, Sainte-Thérèse paroisse et Sainte-Thérèse-Ouest.

Secteur de Rosemere: M. Lucie Despatie. Ce secteur comprend Rosemere, Bois-des-Fillons et Lorraine.

Secteur de Terrebonne: M. Yvon Despatie. Ce secteur comprend Terrebonne ville et paroisse.

Le nouveau Conseil d'administration aura maintenant à compléter ses cadres. Lors de sa prochaine réunion, il aura lieu d'ici une semaine, il aura à désigner un secrétaire, des assistants-secrétaires, un trésorier, un assistant-trésorier et un directeur de relations extérieures. On croit que la prochaine réunion aura lieu lundi soir prochain, surtout si les élections fédérales sont déclarées cette semaine.

M. Gérard Brady, dans son allocution, a particulièrement insisté sur l'importance d'être unis comme libéraux.

M. Léo Girard a annoncé que comme nouveau président il avait l'intention de commencer incessamment la visite des secteurs, et de rencontrer les organisateurs. Cette déclaration a particulièrement été appréciée.

Dans son allocution, l'hon. Lionel Bertrand a particulièrement insisté sur le fait qu'après deux ans d'administration le gouvernement Lesage avait rempli ses promesses à 80 pour cent, et que d'ici la fin de son terme tout le programme électoral présenté à la population en 1960 aura été rempli. Il a souligné qu'à l'avènement des libéraux au pouvoir en 1960, les affaires de tous les départements étaient dans un tel état d'abandon, de négligence et d'anarchie administrative qu'après deux années complètes, le cabinet provincial n'a pas encore réussi à mettre de l'ordre partout.

Il a particulièrement insisté sur certaines lois gouvernementales, et noté diverses réalisations apportées dans le comté et dans la région au cours des deux dernières années.

Il a nettement déclaré qu'il ne faisait et ne ferait aucune campagne en faveur de tel ou de tel candidat en prévision des élections fédérales qui auront lieu sous peu. Les candidatures peuvent être nombreuses, a-t-il souligné; or il ne s'appartient pas de faire un choix personnel ou d'orienter le vote des délégués vers un candidat en particulier. La mission de choisir un candidat appartient aux délégués. Tout libéral du comté peut poser sa candidature. Il appartient aux délégués, de penser aux intérêts majeurs du parti. Le candidat choisi sera le candidat de tous les libéraux, et il appartiendra à tous les libéraux de l'aider.

Sur l'estrade d'honneur avaient pris place les membres du Conseil d'administration de l'année 1961-62, ainsi que plusieurs maires du comté: M. Ro-

LE CANADA A BESOIN DE COMPETENCES...

DES CHANCES POUR TOUT

Aucun jeune Canadien ne doit, faute d'argent, se voir écarté de l'instruction qu'il est capable et désireux d'utiliser à son profit et à celui du pays.

Les avantages de l'instruction ne cessent d'augmenter. Dans un monde scientifique, il existe de moins en moins d'emplois non spécialisés. Ce sont avant tout nos ressources humaines que nous ne pouvons laisser incultes.

Pour les Libéraux, l'égalité des chances est un principe fondamental. Les jeunes doivent avoir accès à l'instruction selon leurs aptitudes, et non selon la fortune de leurs parents.

Le contrôle des provinces sur l'enseignement est fondamental dans la constitution canadienne. Les Libéraux croient qu'une amélioration massive des chances de s'instruire s'impose dans tout le pays. Ils croient que c'est surtout par l'action des provinces qu'il faut répondre au besoin.

Cependant, le gouvernement fédéral cherche depuis plusieurs années à aider au financement des dernières étapes de l'enseignement. Les Libéraux entendent en améliorer le financement en accord avec les provinces par des méthodes qui ne diminuent en rien le contrôle de celles-ci sur l'éducation.

BOURSES AUX ETUDIANTS

Aucun étudiant, si riche soit-il, ne paye la totalité de sa formation universitaire. Quoique considérables, les frais de scolarité n'en couvrent qu'une partie. Le financement public et privé des universités constitue une subvention aux étudiants qui peuvent acquiescer ces frais. Cette aide, cependant, est inaccessible aux autres.

La refonte des finances des universités relève de chaque province. Entre-temps, il existe un moyen qui permet au fédéral, sans toucher à la compétence provinciale, d'aider au maximum et directement les étudiants à en arriver à l'instruction gratuite: fournir des bourses.

Un gouvernement libéral établira promptement 10,000 bourses nationales annuelles réparties entre les provinces selon leur population.

Chaque bourse (\$1,000 par année) s'attribuera quatre années de suite à l'étudiant dont les professeurs seront bien satisfaits.

Les bourses iront, selon le mérite, aux étudiants qui passent les examens d'entrée à l'université et qui ont besoin d'aide financière. La Fondation nationale des universités canadiennes sera invitée à prendre le programme en charge, à établir le règlement des bourses et à les administrer indépendamment.

Toute province qui préférerait instituer un rouage provincial pour aider universités et étudiants, recevra une compensation financière équivalente.

PRETS

Outre les bourses aux étudiants très doués, un gouvernement libéral baissera aussitôt les barrières financières qui gênent d'autres Canadiens capables de bénéficier d'une instruction supérieure. Il créera un fonds de prêt aux étudiants qu'administrera un organisme comme la Fondation nationale des universités canadiennes.

Tout étudiant apte pourra emprunter afin de répondre à de réels besoins d'ordre scolaire.

Aucun intérêt ne sera exigé durant le temps des études et une année après. Dans la suite, un intérêt modéré sera perçu durant une période de quatre années. Sauf circonstances spéciales, le prêt devra se rembourser durant ces quatre années.

UN GOUVERNEMENT LIBERAL VIENDRA

- Prolonger les allocations familiales au bénéfice des étudiants.
- Financer l'octroi, au mérite, de 10,000 bourses d'études par année aux étudiants.
- Créer un fonds de prêt indépendant auquel les étudiants pourront emprunter pour fins d'études universitaires et autres études supplémentaires.
- D'accord avec les provinces, améliorer l'apport fédéral au financement des universités.
- Fournir, aux provinces qui préfèrent instituer un rouage provincial, une compensation financière équivalente.
- Etablir un Organisme national de la formation professionnelle pour fournir aux provinces, si elles le désirent, des fonds et des spécialistes en vue de cours de formation très divers.
- Encourager et aider les chômeurs à suivre ces cours.

Aux problèmes de l'heure, le parti libéral apporte des solutions progressistes, réalistes et sérieuses.

élu maire de la cité de Saint-Jérôme; M. Eugène Lamontagne, maire de la paroisse de Saint-Jérôme; M. Louis Pelletier, maire de la ville de Sainte-Agathe des Monts; M. Claude Boyer, maire de Sainte-Anne des Lacs; M. Oscar Goyette, maire de la paroisse de Sainte-Thérèse; M. Félix Maille, maire de Saint-Hippolyte; M. Wm Valade, maire de Ivry-sur-le-Lac; M. Alfred Alexander, maire de la paroisse de Terrebonne; M. Willie Leger, maire de Mont-Tremblant; Madame Franco Consiglio, maire de Piedmont, etc.; aussi M. Léopold Gohier, président de la Commission scolaire de Saint-Hippolyte, et M. Marcel Beaudoin, président de la Commission scolaire de la ville de Sainte-Thérèse.

Il a été finalement décidé que

si les élections fédérales sont déclarées cette semaine, que la convention pour le choix d'un candidat aura lieu dimanche le 6 mai, à Saint-Jérôme.

Pèlerinage au sanctuaire N.-D. de Lourdes

Le 6 mai prochain, premier dimanche du mois, et le 20 mai, dimanche anniversaire de la naissance de Mme G.E. Giraldeau (Georgette Pauzé) décédée accidentellement, une messe sera dite pour le repos de son âme, au sanctuaire Notre-Dame de Lourdes. Billets aller et retour \$1.00. S'adresser à 287 rue St-Lucie. Tél: GE. 8-5355.

La Commission Scolaire de
St-Antoine des Laurentides
comté de Terrebonne

— AVIS —

est par le présent donné que par résolution unanimement adoptée à la session des Commissions d'écoles pour la Municipalité de Saint-Antoine des Laurentides, tenue le 10 avril 1962, qu'en conformité du règlement no. 77 du Comité catholique, le port de costume pour toutes jeunes filles fréquentant les écoles de la Municipalité est entièrement libre en autant qu'il soit propre et décent.

Les Commissaires d'écoles de

St-Antoine des Laurentides.

Les faits saillants du budget de la Province

Voici les faits saillants qui se dégagent du discours du budget lu, hier soir, à l'Assemblée législative, par l'honorable Jean Lesage, Premier ministre et ministre des Finances.

Le budget ne prévoit aucune augmentation de taxe.

Le gouvernement a décidé qu'à compter du 1er janvier 1962, les exemptions pour les enfants d'un âge inférieur à 16 ans, pour lesquels des allocations familiales sont payées, seront portées de \$250. à \$300., et de \$500. à \$550. pour les autres personnes à charge.

Selon les prévisions actuelles pour l'année 1961-62, les dépenses ordinaires se chiffrent à \$731,825,000, tandis que les revenus totalisent \$754,107,000. L'excédent pour le dernier exercice financier serait donc de \$22,282,000. En tenant compte des dépenses en immobilisations de l'ordre de \$105 millions, on arrive alors à un écart d'environ \$83 millions entre les dépenses budgétaires et les revenus pour l'année terminée le 31 mars dernier.

Selon les prévisions, les revenus de l'Etat pour l'exercice 1962-63 totaliseront \$809,085,000. Les dépenses ordinaires étant de \$792,051,275, le surplus prévu au compte ordinaire est de \$17,033,725. Si l'on tient compte des dépenses en immobilisations, au montant de \$160,907,500, l'écart prévu entre le total des revenus et les prévisions budgétaires totales est de \$143,873,775.

Le total des crédits demandés, lors de la préparation du budget de 1962-63, s'élevait pour l'ensemble des ministères à \$1,217,552,859. Le budget total proposé n'atteindra que \$952,958,775.

Pour la première fois, un ministre des Finances a révélé le montant des demandes de crédits qui lui ont été faites par les divers ministères en regard des montants inscrits au budget soumis à la Chambre.

D'après les prévisions, les dépenses de l'Etat provincial, au cours de l'exercice 1962-63, seront de \$115,643,775 supérieures à ce qu'elles étaient en 1961-62.

La Province annonce la construction d'autoroutes: Cantons de l'Est à la Métropole; St-Jérôme à Ste-Adèle, et des études sont en cours pour assurer éventuellement des voies de communications modernes à la région à l'est de Montréal, sur la rive nord.

Le gouvernement fédéral devrait se retirer du domaine des droits successoraux.

Des études seront faites afin que la loi provinciale des droits successoraux puisse faciliter la transmission des entreprises familiales d'une génération à l'autre.

La production agricole calculée à partir des revenus bruts provenant des activités agricoles des cultivateurs représente un accroissement de 7.3% pour 1961 en regard des chiffres correspondants pour l'année 1960.

Le réaménagement des droits fiscaux est devenu un impératif pour permettre au Québec de poursuivre normalement l'oeuvre de rénovation et de développement économique entreprise.

L'ensemble des dépenses de l'Etat pour l'éducation totaliseront cette année la somme réellement impressionnante de \$303 millions.

Les investissements de la Province pourraient obliger le gouvernement, durant l'année fiscale qui débute, à contracter des emprunts d'au moins \$225 millions.

Le premier emprunt de l'année financière (2 avril 1962) a été souscrit en quelques heures. Le montant de l'émission était de \$60 millions.

Trois raisons majeures expliquent les besoins prioritaires de la Province: l'éducation et la culture; la santé et le bien-être; le développement économique.

Le gouvernement provincial prévoit plus d'emplois et de meilleures perspectives économiques pour l'année 1962.



ENTREPOSEZ VOS FOURRURES!

NOTRE CAMION IRA CHERCHER VOS FOURRURES POUR ENTREPOSEMENT...
Notez que votre manteau est entreposé ici-même à St-Jérôme. Il vous sera facile d'en prendre livraison à quelques minutes d'avis quand vous le désirerez.

SIGNALEZ

GE. 8-3392

- Réparations
- Nettoyage
- Assurances

SEUL REPRESENTANT POUR:
Ste-Adèle Mont-Rolland et St-Sauveur
NETTOYEUR LAURENTIDE ENR'G.
90, VALIQUETTE STE-ADELE-EN-BAS
Tél: CA. 9-2381

MAISON Castonguay
SAINT-JEROME



Quelques figures sur l'estrade d'honneur à l'occasion de l'assemblée générale de l'Ass. Libérale de Terrebonne. De g. à d.: MM. Gaston Cloutier, de Ste-Agathe; Gérard Brady, représentant de la Fédération Libérale du Québec; l'Hon. Lionel Bertrand, S.H. le nouveau maire de St-Jérôme, M. Robert-O. Desjardins, Me Léo Girard, de St-Jovite et Me Charles H. Cliche. On remarquait également sur l'estrade d'honneur plusieurs maires du comté, de présidents de commissions scolaires dont M. Louis Pellerin, maire de Ste-Agathe; Eug. Lamontagne, Parioisse St-Jérôme; Claude Boyer, maire de Ste-Anne des Lacs; Oscar Goyette, maire Parioisse St-Hippolyte; Félix Maillé, maire St-Hippolyte; Wm. Valade, maire Ivry; Willie Légaré, maire Mont-Tremblant; Léopold Gravel, président de la commission scolaire de Terrebonne et également M. Marcel Beaudoin, de Ste-Thérèse.

Semaine étudiante du 2 au 7 avril, 1962



Lundi dernier se faisait l'ouverture de la "Semaine Etudiante" à l'Ecole Saint-Jean-Baptiste. La responsable de cette manifestation était Lucie Roberge, une élève de neuvième année F.

Le programme complet portait sur les loisirs qui intéressent les étudiantes de notre école, et sur ce qui existe pour les jeunes dans notre ville.

Tout le monde a eu le goût de participer, de travailler avec acharnement pendant cette semaine. Chaque jour, des discussions, animées par les responsables des classes, ont fait découvrir les loisirs auxquels les filles participaient. Le résultat: Bien minime, le nombre de loisirs adaptés aux adolescentes. Devant cette carence, les étudiantes de notre école se sont alarmées et ont voulu tenter des essais de loisirs en équipe.

Les classes ont formé huit groupes. Chacun avait à discuter un des sujets suivants: télévision, collections, bricolage, folklore, chant, cinéma, audition de disques, art de garder les enfants. Le travail de chaque équipe se faisait dans leur milieu familial. De cette façon, l'étudiante, d'après son milieu, essayait de trouver une solution adéquate pouvant satisfaire son goût personnel.

Des pancartes, illustrant les recherches effectuées, ont été affichées dans tous les coins de l'école. Tout respirait la

franche amitié. - Félicitations à nos artistes!

Je veux noter ici la participation active des professeurs en particulier, Mme Varin et la collaboration de Marie Alarie, élève de neuvième année B, pour l'aide apportée aux projets exécutés par les huitièmes années. Gisèle Fugère, Lisette Papineau et Lisette De Grâce ont animé les neuvièmes années.

Vendredi, pour clôturer cette semaine épatante, une messe fut célébrée à l'église Saint-Lucien; Mlle Lamarche dirigeait le chant.

A cinq heures, un repas communautaire, réunissant les responsables de cette semaine. Sr Directrice, qui a stimulé cet événement par son approbation et sa compréhension habituelle, présidait ce repas. Quarante-deux filles décidées à préparer la relève, ont animé cette grande fête d'amitié. Chaque groupe avait préparé sa décoration de table. Céline Lavolette et son équipe, ont joliment bricolé. Félicitations à Mme Meunier pour l'agencement de la salle.

Le souper terminé, les secrétaires nous ont fait rapport, de façon très intéressante, des résultats de leur travail. Ont suivi, des numéros du genre spectacle: Chants, danses, sketches, jeux ont tenu les filles en haleine jusqu'à neuf heures.

Quelle soirée magnifique!

ENQUETES DU CORONER

NSS — Les jurés du coroner ont été appelés mardi soir à rendre leur verdict en marge de deux tragédies, d'ont l'une a assombri récemment la vie de deux familles de notre région. A cause de notre heure de tombée, il nous a été impossible de connaître les résultats, mais sans vouloir anticiper sur le rôle du jury on croit savoir, selon les enquêtes policières qui ont été menées jusqu'à maintenant, il pourrait s'agir dans les deux cas de mort dans des moments d'aliénation mentale.

Mardi soir dernier, au palais

de justice de St-Jérôme, le Dr Jean-Louis Taillon, coroner du district de Terrebonne, a été appelé à présider les enquêtes en marge de la mort de Jacques Brabant, 20 ans, de Villages Lafontaine, et de Huguette Lacasse, 19 ans, de St-Jérôme, dont les corps, comme on le sait déjà, ont été trouvés dans une voiture abandonnée dans un chemin désert.

L'autre enquête du coroner avait trait à la mort d'un sexagénaire de St-Jérôme, M. Georges Alarie dont le corps a été trouvé sur une rive de la

Devant le succès de ce gala et la vive collaboration de Sr Directrice, les responsables de cette "Semaine Etudiante" ont formulé le désir de poursuivre leur expérience.

Madeleine Ralche a démontré avec vivacité le besoin d'organisation de loisirs sains. Vice-présidente des loisirs de sa paroisse, elle a déploré la nonchalance des jeunes. Elles ont besoin et elles attendent la collaboration des parents et des professeurs.

L'intérêt porté par ces adolescentes au problème de loisirs, était vraiment remarquable. Les titulaires ont pu découvrir chez leurs élèves des talents jusqu'alors ignorés. En tant qu'éducatrice, je fus étonnée par leur enthousiasme. Cette attitude de nos jeunes, nous laissera-t-elle indifférentes parents et éducateurs? Saurons-nous avec elles préparer la relève en organisant avec les Jeunes et pour les Jeunes - 13 à 16 ans - des loisirs sains et enrichissants?

Un professeur de l'école

rivière du Nord, le 10 avril, à proximité de St-Antoine-des-Laurentides.

M. Alarie avait été rapporté disparu de son logis au 719 rue Labelle, à St-Jérôme, depuis le 22 novembre dernier.

Ténébreuse affaire

Une troisième enquête du coroner devait avoir lieu également mardi soir, mais à la demande de la Sûreté provinciale, elle a été remise à mardi de la semaine prochaine.

Il s'agit de la mort d'une jeune Montréalaise de 21 ans, Lola Castellarini, dont le cadavre

L'EDUCATION

Religion et école

Depuis le début du christianisme, on a essayé d'opposer la religion à la culture. Ils n'ont rien inventé ceux qui, de nos jours encore veulent détacher l'homme de Dieu, de la religion, de la loi morale. Ce n'est d'ailleurs connaître l'Histoire qu'à demi que de phier sa personnalité, à se fermer à des sommets de culture, à des horizons scientifiques, s'il se soumet aux exigences de la loi morale. Ce n'est d'ailleurs connaître l'Histoire qu'à demi que de brandir devant la religion l'épouvantail de l'obscurantisme quand l'Histoire elle-même témoigne qu'au cours des âges, particulièrement aux périodes les plus sombres, l'Eglise s'est chargée de se faire la grande protectrice et promotrice des sciences et des arts.

Laïcisme et enseignement
Ce n'est pas souffrir de la manie de la persécution que d'affirmer que, même chez nous, d'aucuns aimeraient refuser à l'école l'enseignement de la religion. Ils allèguent que l'enfant doit se libérer de préoccupations qui lui voilent le souci de se cultiver, comme si la culture ne s'adressait pas à l'homme tout entier, non seulement dans son être physique et intellectuel mais aussi dans son être moral et religieux. Pour quelques uns, une liberté sans préoccupation religieuse, sans retenue morale, serait comme une baguette magique d'où sortirait des choses merveilleuses. L'absence de religion n'engendre par l'absence de préoccupation, bien au contraire, elle ajoute à la liste des problèmes qu'on ne peut résoudre. Sans religion on ne peut affermir la loi morale; sans religion, la jeunesse se trouve privée de lumières et de secours suffisants pour faire face à certains problèmes humains et moraux inhérents à son âge, et auxquels une culture exclusivement profane, même la plus raffinée, ne saurait répondre. Comme le faisait remarquer un jeune homme qui avait été formé dans l'incroyance et à qui on reprochait sa conduite désordonnée: "C'est vous qui me dites que j'ai mal fait, mais vous, qui êtes vous? Un homme comme moi. Comment pouvez-vous me juger et me condamner? Par les lois que vous invoquez? Elles ont été faites par un homme comme vous et moi."

Nécessité de l'enseignement religieux
Refuser l'enseignement de la religion à l'école, c'est attenter aux droits de Dieu, aux droits de l'Eglise, aux droits des familles chrétiennes, aux droits de l'enfant. Dieu a créé l'homme pour s'en faire un collaborateur au perfectionnement du monde. Ce monde à perfectionner ne comprend pas seulement le monde matériel, il comprend surtout l'homme lui-même, dans son être individuel et social, dans son être physique, intellectuel, moral et religieux. Une culture qui n'embrasserait pas l'homme tout entier serait une culture incomplète, quelque succès matériel qu'elle puisse engendrer.

En parlant de la nécessité de l'enseignement religieux à l'école, Pie XII disait: "L'éducation qui s'abstient d'être morale et religieuse est mutilée dans sa plus grande et meilleure part, néglige les plus nobles facultés de l'homme, se prive des énergies les plus puissantes et les plus vitales et finit par déformer, mêlant les incertitudes et les erreurs à la vérité, les vices à la vertu, le mal au bien. Aujourd'hui, les meilleurs éducateurs le voient, le sentent et s'efforcent de remédier aux déficiences passées, perfectionnant les méthodes et cherchant parfois laborieusement une éducation nouvelle. Mais il n'y a qu'une vraie morale et une vraie religion, comme il n'y a qu'une seule Vérité fondamentale et substantielle, Dieu; révélée, le Christ; conservée et enseignée sans erreurs ni lacunes, l'Eglise catholique" (5 août 1951).

Vianney Dupré Ptre curé

vre avait été trouvé dans une malle qu'on avait probablement jetée d'un pont dans la rivière Mascouche, près de Ste-Anne-des-Monts.

Une enquête du coroner avait été ouverte par le Dr Taillon il y avait exactement un an le 17 avril, soit quelques heures après qu'on eut aperçu la malle dans le fond de la rivière.

Cette enquête n'avait jamais été fermée et elle a été rouverte à la demande du coroner du district.

Une autopsie avait été pratiquée à Montréal et quoique aucun rapport ne soit connu, il semble que les causes de la mort de la jeune fille seraient attribuables à un avortement.

Démissions

Il semble que l'enquête policière n'ait pas été terminée en marge de cette affaire. Commencée par le lieutenant Paul Coulombe sous les ordres du lieutenant-détective Gaston Archambault, alors en charge de l'escouade des homicides, elle avait été interrompue puis reprise, en juin 1961, par le sergent Alfred Desgagnés. Depuis lors, silence complet.

On croit savoir que le délai demandé par les autorités policières a pour but de réunir toutes les personnes qui connaissent la victime et qui ont travaillé à l'enquête au début. Dans ce cas, le Dr Taillon devra entendre les déclarations d'une quinzaine de personnes mardi soir prochain, au palais de justice de St-Jérôme.

AVIS

Régie des alcools du Québec

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
HUARD, Roger	970 Labelle St-Jérôme	Épicerie
MAISONNEUVE, Raymond	RR no 11 Lesage	Auberge, restaurant, taverne, épicerie
LANGIS, Louis "Le Club de Golf de Piedmont Ltée"	Piedmont	Club de golf

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis. L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

Régie des alcools du Québec

BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL P.Q.



"Rions bien, nous mourrons gras" ... semblent dire les membres de la Chambre de Commerce. Le conférencier invité M. André Malavoy parle du voyage en Europe projeté pour septembre prochain, et relate quelques anecdotes concernant les abeilles françaises!!! Après un bon dîner, rien comme une bonne rigolade pour replacer l'estomac.



SOYEZ PRETS POUR LA PECHE

Ouverture le 18 avril

VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT
D'AGRES DE PECHE LE PLUS COMPLET
NOS PRIX DFIENT TOUTE COMPETITION

Tél.:

VENEZ COMPARER NOS PRIX

GÉ 8-8350

A. GARNEAU

165 St-Georges St-Jérôme

CHEZ **Raymond Dunnigan**

Toutes nos peintures de haute qualité **Benjamin Moore** paints

pour 2 mois complet

AVRIL - MAI

EN GRANDE VENTE

AU PRIX DU GROS




Impossible de lister tous les item.... en voci quelques-uns

FINI 100% LATEX			EXTERIEUR		
WALL SATIN	REGULIER	\$6.35 gal.	Blanc et couleurs	ONE COAT	\$7.35 gal.
	8.90 GALLON	\$1.85 pte		REG. 9.95 GALL. SUPER-BLANC	\$2.11 pte
100% ALKYD			EXTERIEUR		
SANI-FLAT	régulier	\$6.30 gal.	Blanc et couleurs	régulier	\$7.15 gal.
	8.85 gallon	\$1.85 pte		8.95 gallon	\$2.06 pte
Blanc et couleurs			Peinture		
SEMI-LUSTRE	REGULIER	\$7.20 gal.	1ère qualité à l'huile	Mat. - Semi-gloss - Sealer	\$4.50
	9.00 GALLON	\$2.07 pte		GALLON	\$5.20
ALKYD latex FLAT	REG. 8.95 GALL.	\$4.95 gal.	TOUTES COULEURS		
		\$1.55 pte	EMAIL à PLANCHER		
EMAIL IMPERVO	Rég. 11.25 GALLON	\$8.25 gal.	"Email Blanc Frigidairé" - Ne jaunit pas	REG. 8.95 gallon	\$7.20 gal.
		\$2.35 pte			\$2.07 pte
			EXTRA WHITE		
			Régulier \$12.80 gal.		
					\$9.10 gal. \$2.60 pte

VENEZ OU TELEPHONEZ SANS TARDER

"Réduction de 30 à 50%"



Benjamin Moore

Raymond DUNNIGAN

SPECIALISTE EN PEINTURE ET DECORATION



Benjamin Moore

169, rue St-Georges

St-Jérôme

Ciment à joints REARDON:

ULTRA SPECIAL \$2.75 le 25 lbs



"Arrosage d'arbres"

Toutes personnes intéressées à faire arroser leurs arbres sont priées de communiquer avec le bureau des ingénieurs de la Cité de St-Jérôme, à GE. 8-3355 dans le plus bref délai possible.

Les frais encouru seront à la charge des propriétaires.

Cité de Saint-Jérôme

Programme pour le dernier trimestre, Avril Mai Juin, 1962

Dimanche, 1 h. à 6 h., Cinéma pour enfants; 7 h. à 11 h. Tennis pour étudiants.

Lundi, 5 h. à 6 h., Gymnastique pour filles 6 à 9 ans; 6 h. à 7 h., 10 à 13 ans; 7 h. à 8 h., 14 à 16 ans; 8 h. à 9 h., filles et femmes; 9 h. à 10 h., ballon volant pour filles et femmes.

Mardi, 4 h. à 5.30 h., gymnastique pour garçons de 9 à 14 ans; 7 h. à 8.30 h., de 15 à 18 ans; 8.30 h. à 11 h., badminton, adultes mixtes.

Mercredi, 4 h. à 5.30 h., pour garçons (jeux divers), jeu de drapeau, ballon chasseur, ballon volant, etc.; 7 h. à 8 h., gymnastique pour filles sur appareil, de 14 à 16 ans; 8 h. à 9 h., gymnastique pour garçons, sur appareil, de 15 à 18 ans; 9 h. à 11 h., tennis pour adultes.

Jeudi, 4 h. à 6 h., jeux divers pour garçons; 7 h. à 8 h., gymnastique pour filles de 14 à 16 ans; 8 h. à 9 h., gymnastique pour garçons de 15 à 18 ans; 9 h. à 11 h., ballon panier pour hommes.

Vendredi, 4 h. à 5.30 h., ballon panier pour les écoliers; 5.30 à 8.30 h., jeux divers pour écolières et étudiants; 8.30 à 11 h., folklore (Sarabande).

Samedi, 9 h. à 10 h., ballon panier pour étudiantes de 14 à 16 ans; 10 h. à 11 h., jeux de groupe pour les écolières; 11 h. à 12 h., jeux de groupe pour les écoliers; 1 h. à 5 h., folklore; 7 h. à 11 h., tennis pour adultes.

Poids et haltères du lundi au vendredi de 7 h. à 9 h.

Tournoi de district "Carling" Centre de Quilles Lafontaine

GRANDE FINALE "CARLING"

Samedi dernier s'est tenue au Centre de Quilles Lafontaine à St-Jérôme, la grande finale du tournoi de district "Carling" en vue du championnat provincial pour équipes mixtes. Quelques 10 clubs étaient en lice et la lutte pour qualifier les quatre clubs qui iront à Montréal, représenter le district de M. Léonard Gratton, agent Carling, a été des plus contestées.

Ce tournoi qui se joue selon le système handicap, donne la chance égale à toutes les équipes qui prennent part à la compétition. En effet si une équipe aligne des joueurs dont la moyenne est élevée son handicap est plus faible qu'une équipe dont la moyenne des joueurs est basse. Chaque équipe joue un total de trois parties et leur score pour le triple additionné au handicap alloué selon leur moyenne au 31 mars donne le pointage final pour le club.

Les quatre clubs qui se sont qualifiés pour la grande finale provinciale qui sera tenue au Laurentian Lanes, à Côte de Liesse, le 28 avril prochain sont:

Cap. Gérald Danis, O'Keefe, Bowling St-Jérôme; Cap. Pierre Archambault, St-Janvier, Salle Quilles Laurentienne, St-Janvier; Cap. Albert Asselin, Canadienne (Ligue Crémère St-Jérôme) Centre Quilles Lafontaine; Cap. Denis Richer, Ferronnerie St-Jérôme (Ligue

Dominion) Bowling Laurentien. Ces quatre clubs deviennent éligibles au titre de champion provincial et pourront ainsi avoir la chance de gagner le premier prix qui accompagne le titre soit \$2,500.

Chacun des membres de ces quatre clubs ont reçu un magnifique cadeau, don de M. Léonard Gratton, agent Carling dans le district. Les femmes ont reçu chacun un fer à vapeur de voyage et les hommes un splendide briquet à gaz propane.

Vous trouverez dans les pages de ce journal un rapport détaillé sur toutes les équipes qui ont pris part à ce tournoi de district samedi dernier au Centre de Quilles Lafontaine.

Résultat complet du tournoi de district "CARLING".

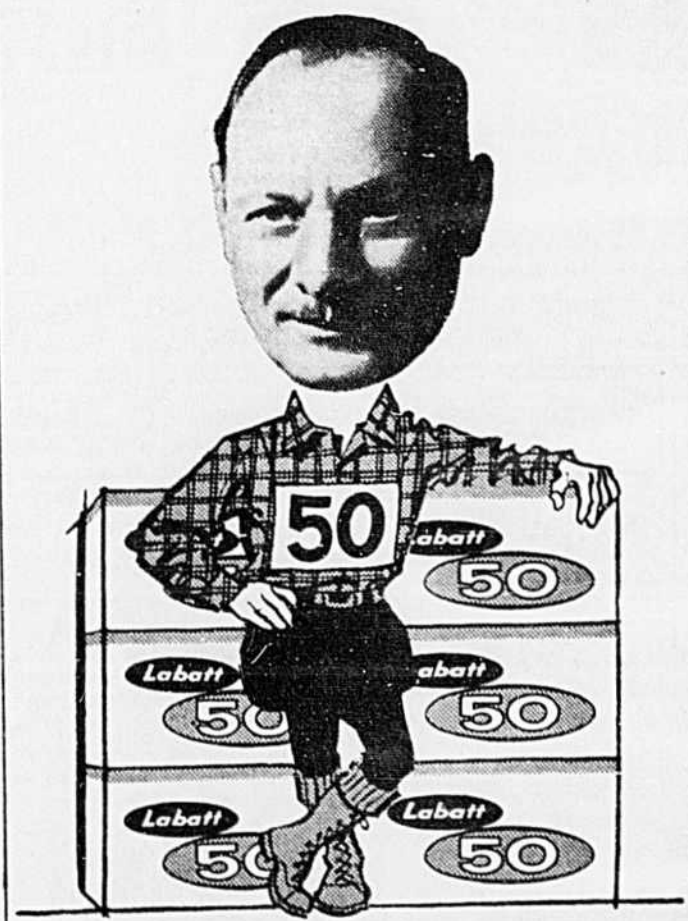
Equipes H 1 2 3 T
St-J. Bow. 774 636 721 797 2928
B. St-Jan. 983 596 646 655 2880
(x) C.Q.L. 1059 581 623 593 2856
Bow. Lau. 778 651 725 684 2838
(x) C.Q.L. 949 503 662 720 2834
Centre Dio. 992 573 573 616 2754
Ac. Robert 927 584 597 642 2750
Bow. St-A. 1109 503 547 581 2740
Bow. V. D. 1118 586 440 528 2672
Bow. Blain. 893 627 545 594 2659
(x) Le Centre de Quilles Lafontaine avait le droit de classer deux équipes dans ce tournoi de district ayant 24 allées. Une salle de quilles qualifiait une équipe par douze allées.

Compteurs: Ratelle Pierre, As 56 - Perron Gaston, Alouettes 54

Ligue des "grands"
G P N P C Pts

Labatt

y a rien qui la batte



Votre "Monsieur 50" de la région:

BRUNO AUBIN

Ligue des "petits"

G P N P C Pts

Chats 10 3 1 62 23 21

Cerfs 9 3 2 67 36 20

Lièvres 8 5 1 44 47 17

Chevreuils 6 7 1 48 37 13

Kangourous 6 7 1 47 46 13

Ecureuils 0 14 0 19 98 0

Compteurs: Roy Richard, Cerfs 44 - Desjardins Yvan, Chats 31

Ligue des "moyens"

G P N P C Pts

Alouettes 13 2 3 120 53 29

As 13 3 2 138 52 28

Lions 11 7 0 95 74 22

Castors 10 5 2 85 61 22

Aigles 10 7 1 73 71 21

Loups 4 14 1 56 105 9

Panthères 3 14 1 42 124 7

Eperviers 2 14 2 60 127 6

LA SEMAINE ETUDIANTE

PANEL SUR LES LOISIRS

Dans les cadres des activités de la semaine étudiante, les dirigeants de la J. E. C. de l'Ecole secondaire Mgr-Frenette ont organisé jeudi dernier un panel, pour faire suite aux discussions qui se sont tenues dans les classes pendant les trois jours précédents. Le but de cette semaine et de ce panel était d'étudier l'organisation des loisirs dans la triple perspective: scolaire, familiale et paroissiale.

Les membres du panel comprenaient: trois étudiants du cours secondaire: Pierre Cyr, élève de 12e, et président de l'E.S.M.F., Michel Cousineau, de 11e et Armand Forget, de 10e; trois adultes: M. Maurice Girard, gérant du Centre Diocésain, spécialiste incontesté dans le domaine des loisirs paroissiaux et M. Marcel Aubin, président de l'Amicale et représentant des parents pour cette soirée, et finalement M. Gilles Orsali, professeur d'éducation physique à l'E.S.M.F., qui s'occupe activement des loisirs de cette institution. M. Henri-Paul Bordeleau agissait comme modérateur.

Si le manque de temps a peut-être empêché les panelistes de vider la question, ils ont quand même pu l'explorer sous un bon nombre de points. Le ton général de la soirée était en somme assez pessimiste, car on a constaté bon nombre de lacunes dans l'organisation de nos loisirs. On a formulé aussi des suggestions constructives, dont la plupart mériteraient de faire leur chemin jusqu'aux réalisations concrètes.

La plus importante des constatations qu'on a faites au cours de ce panel, c'est qu'il y a, quoi qu'on dise, bon nombre de loisirs de valeur dans notre milieu, mais nous savons mal les exploiter.

Clinique de donneurs de sang

La clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge, pour le printemps, aura lieu les mercredi et jeudi 2 et 3 mai. Comme à l'accoutumé, la clinique se tiendra au Centre Diocésain, de 2 heures p.m. à 10 heures p.m. sans interruption.

L'objectif est de 1,000 bouteilles pour St-Jérôme, St-Antoine et les environs. Les présidents-conjoints pour la campagne sont les Dr Rodrick Jodoin et M. Yves Roland.

Il y aura parade de la Croix-Rouge à partir de St-Antoine, le jour de l'ouverture de la clinique à 11 heures a.m. A l'assemblée de mercredi le 11 avril, M. Alfred Davignon, président de la souscription en cours pour les oeuvres de la Croix-Rouge, communiquait que \$3,937.95 avaient été recueillis à date. M. Davignon est confiant d'atteindre l'objectif de \$5,500.00 grâce à l'incroyable générosité de St-Jérôme, St-Antoine et les environs.

Tous les dons supplémentaires peuvent être adressés à M. Davignon au Bureau National de l'Assurance-chômage. Mme G. FLEURY.

Tous les dons supplémentaires

Tigres 17 0 0 198 90 34

Porcs-épics 8 7 1 111 120 17

Faucons 4 13 0 131 141 8

Léopards 3 12 1 74 163 7

Compteurs: Lauzon Guy, Tigres 99 - Richer J.-Pierre, Tig. 66

La finale du tournoi de tennis sur table aura lieu cette semaine et opposera Robert Gauthier à Jean Pelletier.

d'abord parce que nous les connaissons mal et ensuite à cause du manque de collaboration des jeunes. Ainsi, selon les témoignages du président de l'Association des étudiants et du gérant du Centre Diocésain, il est très difficile de mener une organisation jusqu'au bout parce que les jeunes manquent de persévérance, de continuité; cela à cause du manque de temps (chez les étudiants) et à cause de cette absence d'esprit de combativité indispensable au maintien d'une organisation de loisirs.

On a constaté aussi la faiblesse des loisirs proprement intellectuels chez les jeunes, en particulier chez les garçons. On a souvent constaté, par exemple, l'absence des garçons aux concerts de musique classique donnés à St-Jérôme. C'est d'autant plus difficile à expliquer et d'autant plus décevant que ces jeunes garçons sont, pour la plupart des étudiants, supposés d'un certain niveau intellectuel. Un autre fait difficile à expliquer, c'est l'étrange impopularité du folklore parmi les jeunes de St-Jérôme.

Heureusement, on a pu trouver des points qui nous incitaient plus à l'optimisme. On a vu par exemple le succès de certaines organisations sportives de notre école et de notre ville. Exemples: le ballon-panier, la gymnastique et le ping-pong, à l'E.S.M.F. et le Club de Tennis Laurentien dans la ville. Et il y aura certainement d'autres améliorations car, comme le faisait remarquer M. Orsali, l'éducation physique dans les écoles de cette ville n'en est qu'à ses débuts.

Si l'on veut se permettre de démolir, il faut savoir aussi reconstruire, et les suggestions, ce soir-là, n'ont pas manqué. Les panelistes en sont arrivés à cette conclusion qu'il faut absolument que les jeunes sachent ce qu'est une responsabilité, qu'ils apprennent que la parole donnée a une valeur inestimable. On a suggéré, dans l'ordre pratique, l'extension des heures d'ouverture du gymnase de l'Ecole secondaire, projet qui tient à cœur à tous les étudiants. On a proposé aussi l'aménagement d'un terrain de pistes et pelouses sur l'ancien terrain des Frères, qui appartient en partie à la Commission scolaire. Ce terrain pourrait accommoder simultanément un grand nombre de jeunes, tout en leur procurant l'entraînement physique de base.

Au sujet des loisirs intellectuels, il faudrait entreprendre

DE l'espace...

Dans l'Oldsmobile, vous découvrirez vraiment ce qu'est une voiture spacieuse, car vous y trouverez le maximum d'espace, tant en largeur qu'en hauteur. Les passagers ne sont jamais à l'étroit dans cette vaste carrosserie, même ceux qui occupent le milieu des banquettes. Toute la famille peut se détendre parfaitement au cours d'un long voyage, et le vaste coffre contiendra tous ses bagages au moment du départ en vacances!

DU confort

Conduisez une Oldsmobile dans la circulation... faites-la filer sur la route! C'est alors que vous apprécierez la suspension que d'autres marques voudraient égaler; mais c'est une exclusivité Oldsmobile! Cette suspension mœlleuse, cette carrosserie isolée contre les vibrations amortissent idéalement les heurts, les bruits du roulement. Quelle douceur, quel silence, quel confort!... l'Oldsmobile est incomparable.

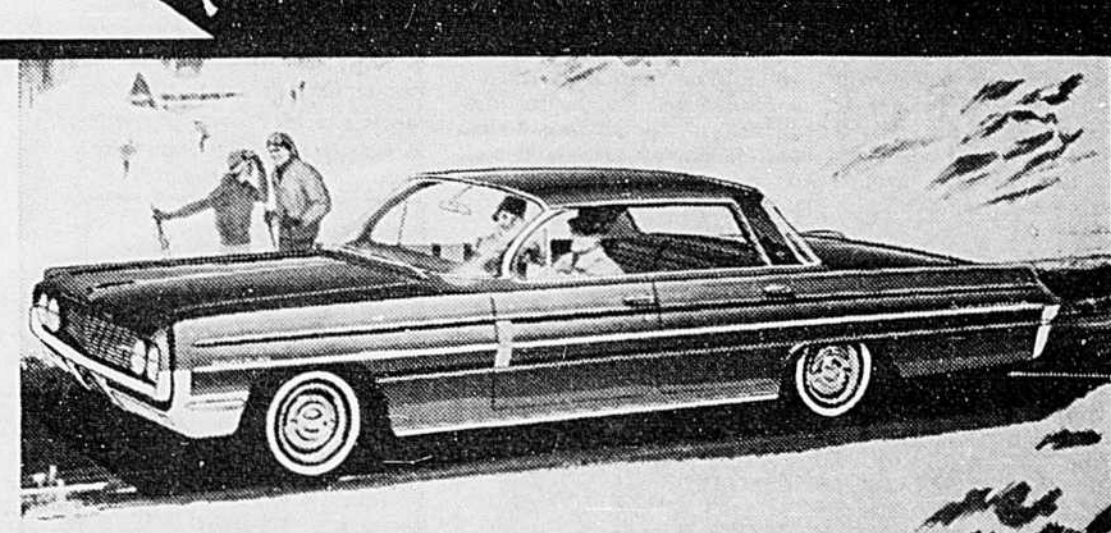
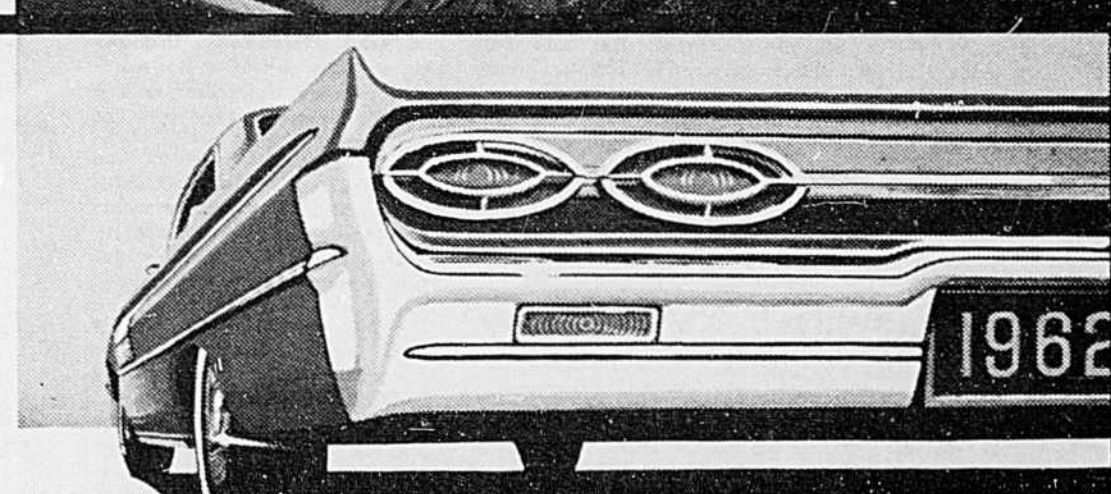
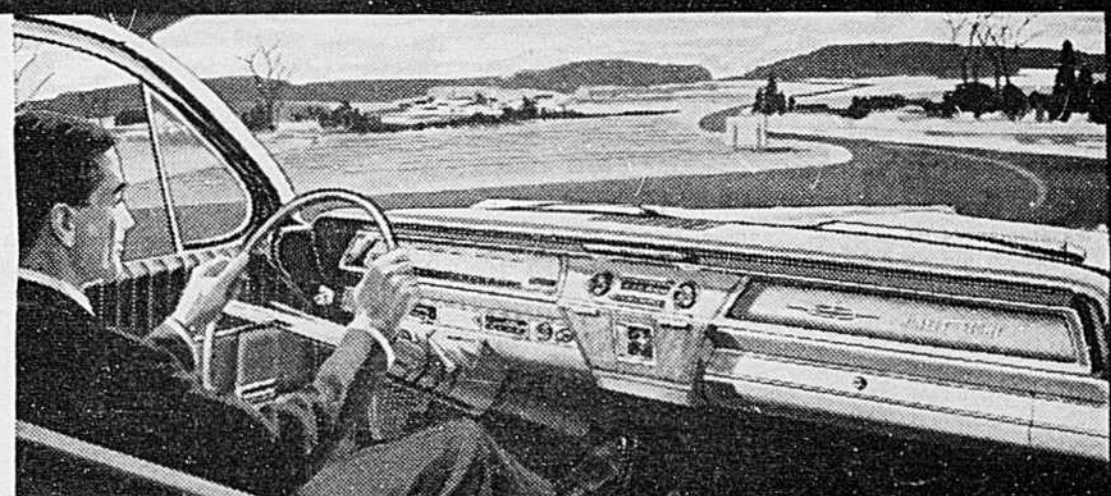
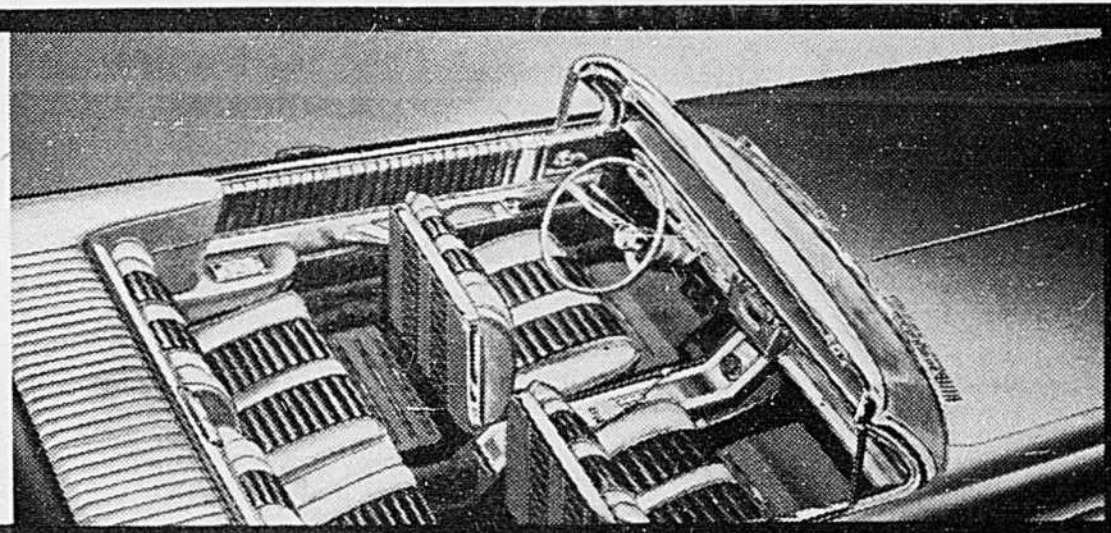
DE LA puissance

Prenez place au volant d'une Oldsmobile 1962 et appuyez sur l'accélérateur! La transmission Hydramatic 4-S avec action Accel-A-Rotor fait le reste, et avec une maîtrise parfaite! Grâce à sa puissance accrue, le moteur tourne rarement à son maximum, aussi, conservera-t-il longtemps sa vigueur.

DE l'élégance

L'Oldsmobile est une voiture qu'on remarque: son allure élégante fera l'admiration de vos amis et voisins. Mais il faut connaître l'agrément qu'elle apporte à celui qui la possède! L'Oldsmobile témoigne éloquentement du bon goût de son heureux propriétaire et, plus il la conduit, plus elle lui confirme l'excellence de son choix.

Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément



Une valeur General Motors

O-962-BF

Avec OLDSMOBILE, il y a toujours une plus-value

LEFEBVRE AUTOMOBILES LTEE

960 LABELLE

ST-JEROME

GE. 8-3541

le nouveau **GIN CROIX D'OR**
AVEC LE NOUVEAU MEDAILLON "1898"
au goût d'aujourd'hui!
combine détente et plaisir

LES DISTILLERIES MELCHERS, LIMITEE, BERTHERVILLE, P.Q.
UNE INDUSTRIE DU QUEBEC A VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

une éducation artistique plus pratique, pour préparer le climat voulu, par des conférences, des causeries.

Une prise de conscience de nos déficiences d'une part et, d'autre part, de nos possibilités au point de vue loisirs, devrait nous aider à prendre et garder nos responsabilités, et cela ne pourra se faire sans la collaboration de tous. Collaboration entre jeunes, collaboration entre jeunes et adultes, collaboration entre adultes.

DINER DES HOMMES D'AFFAIRES



Le troisième dîner des hommes d'affaires de la Chambre de Commerce avait lieu mercredi le 11 avril à l'Hôtel Maurice. Plus de 80 membres assistaient à ce dîner. On voit ici à la table d'honneur: M.M. J. Geo. Dunnigan qui a présenté le conférencier, M. André Malavoy, des Agences de Voyages André Malavoy Enrg. qui était le conférencier invité, et qui a entretenu les membres de la Chambre de Commerce sur un sujet brûlant d'actualité: "Le marché commun et le Canada"; il a également parlé d'un voyage en Europe que la Chambre de Commerce organise pour le mois de septembre. On remarque également: M. Bernard Parent, président de la Chambre de Commerce, M. J. René Duhaime qui a remercié le conférencier et M. Gérard Bruneau, secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Jérôme.

"DOMINO": Qui? Quand? Où? Comment?

Montréal, le 5 avril 1962 — CFTM-TV, le poste qui se "plait" à vous "plaire", est heureux de vous offrir, en même temps que le printemps nous arrive, un tout nouveau jeu qui vous emballera! Il s'agit de "DOMINO" qui passera du lundi au vendredi, de 1 heure 30 à 2 heures 30 p.m., à compter du 9 avril, et qui sera animé par Huguette Proulx et Serge Bélair.

TECHNIQUE DU JEU : C'est un jeu auquel vous pouvez participer tout en restant à votre foyer. Serge Bélair reçoit, une à une, des boules numérotées, à la sortie d'un tourbillon d'air comprimé qui garantit le hasard du jeu. Les numéros inscrits sur ces boules correspondent à des carreaux sur les cartes de participation.

MODE DE PARTICIPATION : Les téléspectateurs qui désirent participer à "DOMINO" n'ont qu'à se rendre aux magasins "Dominion" et à demander leur carte. Le jeu consiste ensuite à remplir cette carte à mesure que les numéros sortent. Si la carte est remplie, le participant doit faire ce qui suit :

PRIX A GAGNER : La première personne qui a rempli sa carte et qui téléphone au poste se mérite la jolie somme de \$100. Pendant que le programme est en cours, un des animateurs fait savoir au public que le premier prix du jour est gagné. Les autres personnes qui ont également rempli leur carte se rendent à leur magasin "Dominion" (où les combinaisons gagnantes sont affichées quotidiennement) et demandent le \$5 qui leur revient sous présentation de leur carte remplie. Une fois par semaine, les cinq gagnants des prix quotidiens de \$100 viennent participer au tirage d'un montant de \$1,000. Vous voyez... c'est très facile!

En plus du jeu, les animateurs sont bien "armés" pour vous faire rire et vous divertir. Voici les amusantes chroniques que vous présentent Huguette Proulx et Serge Bélair :

- 1) "la beauté et les soins paronnels"
- 2) "autour de la maison"
- 3) "autour de la cuisine"
- 4) "les enfants"
- 5) "les nouvelles féminines"
- 6) "vignettes et petites anecdotes se rapportant à des anniversaires, des réminiscences, des mots d'enfants, des arts et des sciences, des jeux et des divertissements, etc."

Ca vous semble amusant? ... Soyez exacts au rendez-vous pour la toute première émission de "DOMINO" lundi, le 9 avril à une heure et demie de l'après-midi, à l'antenne du Canal 10. Cette émission est une réalisation de Pierre Ste-Marie et une commande des Magasins Dominion.

Cause Rochon-Murray

M. le Juge Camille-L. de Martigny se refuse

NSS — L'enquête préliminaire de M. Hubert Murray, commencée lundi dernier en Cour du magistrat de St-Jérôme, a été interrompue puis ajournée au 14 mai prochain. Le juge Camille-L. de Martigny s'est refusé lundi après-midi après avoir fait remarquer qu'au cours de l'instruction il aurait été appelé à prendre jugement sur des faits dont il avait une connaissance hors de cour.

Le magistrat a posé ce geste quand les procureurs de M. Rochon ont déposé des documents retirés des archives de l'hôtel de ville ayant trait à des transactions entre cet industriel de St-Jérôme et la cité au sujet de terrain. M. Rochon a intenté cette poursuite alléguant que des phrases écrites par M. Murray alors qu'il était maire lui ont été préjudiciables tant à ses affaires qu'à sa réputation.

L'Autoroute règle ses comptes

Benard Development Corporation de Ste-Thérèse reçoit \$1865.10 pour expropriation. L'office des Autoroutes du Québec est en train de régler les causes pendantes à la suite des expropriations pour la construction de l'autoroute des Laurentides.

Un contrat intervenu entre ces deux parties devant le notaire Ronald E. Larivière de Montréal le 6 avril 1962 et enregistré au Bureau du Régistrateur du Comté de Terrebonne sous le numéro 264767 stipule un prix de \$1865.10 accordé à Benard Development pour une superficie de 18203 pieds carrés (0.495 arpents) faisant partie de la terre portant le numéro de lot 570, de la paroisse de Ste-Thérèse.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Santé et Bien-Être

CANCER ET CIGARETTE

(Dr P.-E. Cloutier)

Une campagne se mène actuellement dans nos écoles par la Société Canadienne du Cancer sur les dangers du tabac. Un film, accompagné de commentaires, est présenté aux élèves, en vue

Pour découvrir la joie de Pâques

"Voici que par le bois de la Croix, la joie vient au monde". (Ex. liturgie du Vendredi Saint)

Si nous voulons la joie pascale, l'allégresse des Alleluia qui chantent avec les cloches, il nous faut accepter la nuit du Vendredi Saint. Qu'il prenne sa croix, ses grandes ou ses petites peines, et qu'il me suive... J'achève en mon corps ce qui manque aux souffrances du Christ", osait dire Saint-Paul. Il avait compris que le Christ voulait nous associer à sa tâche rédemptrice... nous laisser "quelque chose à faire".

Mettions notre petite ou notre grande souffrance d'aujourd'hui dans le calice que le prêtre offre chaque matin à l'autel. Offrons — notre lassitude

des soirs de travail, cette déception cruelle d'amitié, l'incompréhension, le mot vif qui nous a blessé, la réprimande sèche, la moquerie acerbe, l'échec d'une démarche.

Tous les petits coups d'épingle douloureux, irritants, dont la vie quotidienne nous larde. Aujourd'hui plus que jamais, au milieu des drames qui le déchirent, le monde pousse un cri vers la justice, l'amour, la joie que les hommes sont impuissants à donner, parce qu'ils ne veulent pas remonter à Dieu.

Dans ces moments de détresse, élevons notre esprit vers Dieu, ce "DIEU QUI NE NOUS FRAPPE JAMAIS DES DEUX MAINS A LA FOIS, MAIS QUI, DE L'AUTRE, NOUS TIENT".

de démontrer les effets nocifs de la cigarette en particulier sur les poumons et les voies respiratoires.

Ce film s'adresse aux élèves les plus âgés, c'est-à-dire aux adolescents des deux sexes, qui sont les plus susceptibles d'acquiescer l'habitude de fumer, ou qui peuvent plus facilement corriger une habitude qu'ils viennent de contracter.

Les statistiques y démontrent que l'augmentation des cas de cancer du poulmon est proportionnelle à l'usage du tabac. Chez les fumeurs cette terrible maladie est de 10 à 30 fois plus élevée que chez les non-fumeurs. Le tabac peut causer le cancer du poulmon, de la gorge et de la bouche. Et alors que l'augmentation du cancer en général est régulière, celle du cancer pulmonaire monte en flèche, parallèlement à la consommation de la cigarette.

La cause intime du cancer réside dans le contact répété du poulmon avec les produits de la combustion et des dérivés du goudron. Les produits les plus irritants du tabac sont la fumée et la nicotine. D'autres causes peuvent également contribuer au cancer du poulmon, surtout dans les villes: poussières irritantes, fumées et surtout les gaz sortant des tuyaux d'échappement des automobiles. C'est pourquoi nous voyons plus de cas de cancer pulmonaire chez les non fumeurs dans les villes que dans les campagnes.

L'exemple du grand nombre de fumeurs qui utilisent la cigarette actuellement n'est pas une excuse pour les jeunes qui veulent commencer à fumer. En effet, ces fumeurs sont ancrés, depuis 15, 20 et 30 années, dans une habitude dont ils voudraient se débarrasser, mais dont il est pratiquement impossible de se défaire. S'ils avaient connu dès leur jeune âge les dangers du tabac, ils se seraient certainement abstenus d'en contracter l'habitude. Hélas, les statistiques pour le cancer n'existaient pas alors.

C'est aux jeunes de profiter de l'expérience de leurs aînés et de se raisonner. Un adolescent qui n'a jamais fumé ne souffrira jamais de s'en abstenir, pas plus qu'un citoyen de la Nouvelle-Zélande souffre de ne pas manger de sucre d'érable, étant donné qu'il n'y a jamais goûté.

NOUS CÉLÉBRONS NOTRE 3^e ANNIVERSAIRE ET NOUS PROFITONS DE L'OCCASION POUR REMERCIER TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE NOTRE ENTREPRISE

À NOS CLIENTS

C'est à l'encouragement que vous nous avez manifesté au cours des trois dernières années que nous devons une grande part de notre succès. Ce fut un plaisir pour nous que de vous servir... et nous espérons que vous continuerez à nous encourager dans l'avenir.

À NOS EMPLOYÉS

Toute compagnie vaut ce que valent les gens qui la composent. Aussi nous voulons ici remercier tout notre personnel pour la contribution qu'il a apportée au bon fonctionnement et aux réalisations de Lefebvre Automobiles Ltée.

NOUS VOUS INVITONS, CHERS CLIENTS A NOUS CONTINUER VOTRE CONFIANCE AU COURS DE 1962-1963

NOS VENDEURS



PAUL PREVOST
Vice-président

SERVICES



ROBERT DUNNIGAN
Chef du service



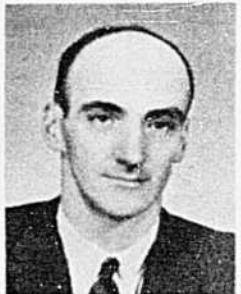
REGENT BRISSETTE
Chef du département de pièces



FLORIAN FOUCAULT



JACQUES LEFEBVRE
Président



JACQUES LEBLANC



JEAN-LUC DECARIE
Chef de la comptabilité



MICHEL LABELLE



ARMAND ANGER



A136 CORVAIR 1960 sedan \$1595.00	2096A OLDSMOBILE 1960 H.T. 4 portes \$3300.00	A240 CHEVROLET 1953 sedan \$200.00	2109A BUICK 1956 sedan \$800.00	2123B OLDSMOBILE 1955 H.T. 2 portes \$395.00	2118B CHEVROLET 1955 sedan \$600.00	2212A OLDSMOBILE 1959 sedan \$2200.00
2019B CHEVROLET 1953 coach \$175.00	2216A OLDSMOBILE 1960 H.T. 4 portes \$2750.00	2113B VAUXHALL 1955 4 portes \$300.00	A243A CHEVROLET 1953 coach \$195.00	2189A OLDSMOBILE 1959 H.T. 4 portes \$2200.00	A246 ENVOY 1960 Station Wagon \$1250.00	404C BUICK 1956 sedan \$550.00
2192A CADILLAC 1957 H.T. 2 portes \$1650.00	2222A CHEVROLET 1960 Station Wagon \$1850.00	1099C CHEVROLET 1953 sedan \$175.00	2182A OLDSMOBILE 1959 Conv. 95 \$2500.00	2173B CHEVROLET 1957 sedan \$675.00	2217A CHEVROLET 1960 sedan-automat. \$1700.00	2207A BUICK 1957 H.T. 2 portes \$1000.00
2244A CHEVROLET 1960 sedan \$1700.00	2250A PLYMOUTH 1957 Station Wagon \$850.00	2243A PLYMOUTH 1959 sedan \$550.00	A255 CONSUL 1959 sedan \$1150.00	2084A FORD 1956 coach \$475.00	A230 MERCURY 1956 H.T. 4 portes \$900.00	2208A DODGE 1956 coach \$600.00

Soyez prêts à partir dès le premier jour!



VENTE ET SERVICE REPARATIONS

MOTEURS ET BATEAUX TOUTES MARQUES
MOTEURS SCOTT et EVINRUDE

BATEAUX: Fibre de verre - Alum ou Bois

VOYEZ

ROLAND PAUZÉ & FILS

Téls: Magasin GE. 8-6205 - Rés.: GE. 8-1124
253 ST-GEORGES ST-JEROME



Voulez-vous un emploi? Voici quelques vacances disponibles

Commis vendeuses à temps partiel et à plein temps.

Téléphonistes bilingues, célibataires.

Teneur de livres féminin.

Filles de table.

Sténographes bilingues.

Couple pour foyer de vieillards.

Presseur, atelier de nettoyage.

LEFEBVRE AUTOS Ltée

Oldsmobile - Chevrolet - Corvaire - Envoy - Camions Chevrolet - Corvaire

962, RUE LABELLE

TÉL. : GÉ. 8-3541

ST-JÉRÔME